

Les chroniques scandaleuses de M. l'abbé Rodolphe Bochud

Rodolphe Bochud, curé de Neirivue, décédé le 6 avril 1944. Cette chronique relate les luttes politiques survenues dans la Gruyère, à la fin du 19e siècle et au commencement du 20e siècle. Elles ont été remises sur la volonté du défunt aux archives cantonales avec la condition de ne les communiquer au public que 50 ans après mon décès.

Les documents originaux ont été scannés sous la forme de plus de 240 photocopies au format jpeg. Puis, à l'aide d'un micro-casque, plus précis que le micro du portable et de la reconnaissance vocale de Windows, j'ai lu à haute voix les documents en question. Le système les a convertis en texte au format Word. Ne restait plus qu'à corriger les fautes d'orthographe et les mots mal compris. Les noms propres ont été saisis manuellement, car le système écrivait des mots complètement inintelligibles. Vous trouverez ci-dessous, un exemple encore non corrigé d'un texte dicté. (Jean Pharisa, Bulle)

L'élection de Maurice prochain 1892 fut à l'origine de la scission il y avait longtemps que l'athéna et n'est pas d'une manière parfaite entre les chefs politiques de l'accord hier. Sans remonter trop haut, rappelons-le fête incontestable que les chefs de 1881 et du haut de fo d'entente entre les chefs conservateurs et Aline l'insuffisance notoire du comité dans M. Mort a été président. M. Le Bert voulait une entente avec les conservateurs dissidents du bien public et ils négociaient dans ce but avec M. Jack et M. Le préfet Grangier

Agissant au nom des exécuteurs testamentaires de M. l'abbé Bochud, révérend curé de Neirivue, je vous fais parvenir sous pli recommandé sa chronique scandaleuse en cinq cahiers, léguée par testament aux archives cantonales avec la condition que ses écrits historiques ne soit pas communiqués au public avant l'année 50e après son décès. Vous aurez l'obligeance, pour ma gouverne, de m'accuser réception de cet envoi. En espérant qu'il vous parviendra sans-faute, je vous prie d'agréer M. l'archiviste, mes hommages respectueux. Signé : Joseph Luisoni, instituteur à Neirivue.

M. Joseph Luisoni, instituteur à Neirivue.

Monsieur,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 26 juillet 1944 ainsi que de la chronique scandaleuse en cinq cahiers que M. l'abbé Bochud a léguée aux archives de l'état de Fribourg. Nous prenons bonne note de la réserve faite par le dominateur lui-même de ne pas communiquer son manuscrit au public avant le 50e anniversaire de sa mort, soit après l'année 1994.

Veillez agréer M. l'expression de nos sentiments distingués

Pour les archives d'état, section administrative, signé : Corpataux

N.B. la présente est envoyée sous pli recommandé

Observation aux lecteurs de ces cahiers historiques.

Ils voudront bien se rappeler qu'ils ne contiennent ni une apologie ni une diffamation. Les personnages dont il est parlé mais une simple narration de faits observés, faits souvent blâmables, résultat de politique machiavélique. Je me suis souvent demandé si au point de vue de la charité chrétienne, il ne serait peut-être pas mieux de les détruire. Mais des hommes sérieux auxquels je les ai communiqués, m'ont dit que ce serait chose regrettable au point de vue des histoires politiques du canton de Fribourg. Et c'est sur leurs conseils que l'en ai différé la communication au public et fixer les destinataires qui ne profiteront pas du dépôt à eux convié pour des fins nuisibles à la religion ou bien au pays. Certains personnages dont il est question dans la présente chronique ont, à l'encontre d'actes réellement condamnables, d'autres par des actes louables a tout égard qui ont été mis en évidence dans des articles nécrologiques ou des biographies publiées après leur mort, comme par exemple pour MM. Python, Dumas, Schorderet. Mais ceux qui n'auront lu que ces publications ne connaîtront pas plus ces personnages que celles qu'ils connaîtraient d'après David et ses psaumes, Augustin par ses sermons ou Marie-Madeleine par ses extases... En écrivant ou en conservant cette chronique, je n'ai donc en vue que la vérité historique supposant même que les coupables agissaient avec bonne intention.



Neirivue, le 21 février 1943. Rodolphe Bochud, curé

Cahier 1 : 43 pages dactylographiées

Page No 1

L'élection de Maurice Progin en 1892 fut à l'origine de la scission. Il y avait longtemps que la paix ne régnait pas d'une manière parfaite entre les chefs politiques de La Gruyère. Sans remonter trop haut, rappelons le fait incontestable que les chefs de 1881 et dû au défaut d'entente entre les chefs conservateurs et à l'insuffisance notoire du comité dont M. Morard était président. M. Hubert Thorin voulait une entente avec les conservateurs dissidents du « Bien public » et ils négociaient dans ce but avec M. Jaquet, M. Le préfet Grangier, M. Morard et plusieurs autres influences préféraient attendre les avances des adversaires et voulait toujours préparer une liste complète de gouvernementaux. MM. Duvillard et Musy ne se contentait pas à refuser de voir leur nom sur les deux listes et à notifier aux « bienpublicard » défense de les porter.

Les décisions prises par les comités conservateurs étaient connues le même jour par le chef du parti adverse. L'indécision était partout et l'arrivée à Bulle de conseiller d'Etat fait un effort un puissant pour ramener une concentration nécessaire. Le coup de fouet de 1881, l'arrivée de M. Duvillard à la préfecture, l'organisation de l'union gouvernementale, la constitution d'un comité de rédaction du « Fribourgeois », la présidence du comité politique confirmée au préfet du district, tout cela prépara et assura la revanche dès 1886, sans dissiper les désaccords et les malentendus. Aussi, à la fin de décembre 1886, moins d'un mois après le triomphe électoral, M. Duvillard déclarait-il renoncer à la présidence du comité et il était d'accord avec M. le greffier Robadey pour résilier la convention relative au « Fribourgeois ».

Les motifs de cette attitude étaient clairement exprimés par M. Duvillard : « Je me retire du comité politique par dégoût et pour n'avoir pas la responsabilité des défaites à prévoir. Je ne suis pas secondé. Ces hommes n'ont pas de tenue ni de dignité. Il n'y a pas de plaisir.

Page No 2

Autrefois, on avait des magistrats qui savaient garder leur rang et qui signifiaient quelque chose. »Que M. Morard prenne la présidence! On verra ce qu'il saura faire » (paroles prononcées le 28 décembre 1886 au cercle catholique de Bulle). Depuis lors, il les difficultés allèrent s'accroissant on ne s'entendait pas dans la question du journal ; on ne s'entendait pas pour le règlement des frais d'élections, on ne s'entendait pas pour les nominations à proposer et si, aux élections partielles des 1887, les adversaires avaient entamé la lutte, le triomphe des conservateurs eut été douteux. L'arrivée du nouveau préfet, M. Niquille, personnage très sympathique à M. Morard à l'origine, n'apporta qu'une accalmie peu prolongée.

Déjà la première année, les rapports se tendaient et en 1891, se fut de la part de plusieurs magistrats, de la part de presque tous les prêtres de la Gruyère et de la part du « Fribourgeois », un acte héroïque de sacrifices, sur l'autel de la paix, que de consentir à porter intact la liste conservatrice des députés sortants. Un mot aurait alors suffi pour mettre M. Morard en minorité. Mais on fit acte louable d'abnégation et on pouvait espérer que le personnage qui avait bénéficié de cette générosité montrerait sa reconnaissance par une attitude moins autoritaire et moi exclusive.

On sait comment cet espoir fut déçu et quels procédés marquèrent le choix des titulaires au greffe du tribunal de Bulle après la mort de M. Robadey, le 7 avril 1892. M. François Philipona fut appelé à succéder au défunt le 6 juin. Voici comment le « Fribourgeois » appréciait cette nomination dans son numéro du 8 juin : « La nomination de ce fonctionnaire pour notre district a eu lieu dans des circonstances telles que, sans parler des candidats, on a fait imprudemment un vainqueur et de très nombreux vaincus ». Parmi ces derniers se trouvait dit-on le « Fribourgeois ». Assez longtemps, à son insu, on lui aurait fait jouer un rôle dans cette affaire.

Page No 3

Quoi qu'il en soit, il faut choisir entre vainqueurs et vaincus, nous n'hésitons pas à le ranger du côté des vaincus. Nous serons certes en honnête, forte et populaire compagnie. M. Arsène Niquille fut nommé en juillet, juge au tribunal cantonal, mais cette place étant incompatible avec les fonctions de préposé aux poursuites, il n'accepta pas. Au commencement d'août, il fut nommé chef de bureau du contentieux de la compagnie du Jura-Simplon ayant son siège à Berne. Le 9 août, le conseil d'Etat accepta, avec les remerciements la démission de M. Arsène Niquille comme préposé aux poursuites et chargea d'urgence M. Martin, licencié en droit, de l'administration provisoire de l'office.

Survint le décès de M le député Alexis Castella d'Albeuve, le 12 août 1892. Parmi tous ceux qui s'occupent un peu sérieusement des affaires publiques et surtout parmi les membres du clergé, l'idée de lui donner M. Progin comme successeur ce fit jour d'une manière ces générales. Deux motifs en particulier dictaient ce choix. La droiture de M. l'inspecteur du cinquième arrondissement y avait déjà été porté sur la liste gouvernement en 1881 et sa connaissance exacte de la situation comme aussi des besoins du pays. L'opposition violente et acerbe se fit contre cette candidature, les insinuations malveillantes dont le candidat comme député élu ont été l'objet, seraient incompréhensibles si l'on ne savait pas jusqu'où peut aller l'animosité et même l'ingratitude dans les luttes politiques.

Cette candidature fut cependant bien accueillie en principe. Il fut même agréé en haut lieu. Nul ne pouvait prévoir alors qu'elle serait le prétexte d'une nouvelle session parmi les conservateurs gruériens. L'antigouvernementalisme dont on avait fait tant de bruit et dont nous parlerons tout à l'heure, n'existait donc pas en ce moment, puisque le candidat était agréé dans les hautes sphères.

Page No 4

D'où vint l'opposition acharnée qu'on lui fit ? Elle yint du même homme politique désigné plus haut, de M. Morard, assisté de M. François Philipona, nouveau greffier, et de quelques autres fonctionnaires inférieurs. Il ne voulait pas de Monsieur Progin comme collègue, car il voulait être seul chef de la députation gruérienne, et il craignait l'influence de M. Progin sur les députés de la campagne. Il chercha donc un autre candidat et utilisa dans ce but l'hostilité séculaire qui règne entre les deux localités d'Albeuve et de Neirivue. Il parcourut et fit parcourir le pays. Des réunions très tardives furent tenues à Albeuve en particulier, et le 1er octobre déjà, un samedi, veille du Rosaire, M. Pie Philipona monta à Albeuve, dans le but d'engager M. Musy à accepter la candidature on de trouver un candidat neutre. Il est parti bredouille, disait le surlendemain M. Dumas, en présence de deux curés du voisinage - J'aurais dû lui présenter Krenger, ou ... le curé de Romont!!!

Mais, dira-t-on, des lettres prouvant que le candidat Progin était réellement anti-gouvernemental. Dans l'une, du 25 août, on disait: "Il s'agit de faire note d'indépendance de la part du clergé et peuple vis-à-vis de l'autorité gouvernementale, personnifiée dans la Gruyère par M. Morard. Dans une autre du 21 septembre, on disait encore:

Dans le moment présent et vu l'ensemble de ce qui se fait depuis un an, pour desserrer les mailles qui nous enserrant plus ou moins, il importe de ne pas abandonner cette candidature et de la faire réussir.

Ces textes sont tirés de lettres adressées par M. le curé de La Tour à M. le doyen d'Albeuve. Ils devinrent une bonne aubaine entre les mains des adversaires de M. Progin. On s'en fit une réclame pour amener du renfort de Fribourg. Effrayé, M. Python, comme on le verra plus loin, sans se soucier de leur donner une interprétation équitable, ne prouvait-il pas que le Gouvernement se trouvait en présence d'un nouveau publicardisme dont le FRIBOURGEOIS était l'organe ?

Page 5

Cependant, examinons de plus près les choses. Qu'on le sache bien d'abord, les lettres dont il est question étaient des lettres privées, des réponses à des informations sur l'opposition naissante contre la candidature Progin. Si elles ont pu voyager à Hauterive et à Fribourg, être communiquées à tout venant, c'est grâce à un procédé qui ne se qualifie pas, mais dont M. Dumas n'aura pas lieu de se plaindre si nous en avons aussi pour établir la vérité.

Ensuite, à qui fera-t-on croire sérieusement que les phrases citées, provenant d'un simple particulier, ont motivé la campagne qui s'est faite avec grand renfort d'agents électoraux et d'argent ? Du reste, relativement aux textes eux-mêmes, le lecteur impartial, au courant des affaires du pays, a déjà compris qu'il est fait allusion, dans le premier, aux agissements antérieurs de M. Morard, dans la Gruyère et en particulier à la nomination du greffier du tribunal. Cette place avait été promise à M. Niquille, cousin de M. le Préfet, mais M. Morard avant voulu M. Philipona, préfet de Romont. La haute autorité gouvernementale en face de laquelle il s'agissait de faire acte d'indépendance. Certes, personne ne niera que les électeurs gruériens, déjà blessés dans leurs préférences par la nomination du greffier n'eussent le droit de maintenir une candidature en faveur de M. Progin qu'ils désiraient voir arriver à la députation.

Dans le second texte, il était fait allusion aux affaires dans la Veveyse, affaire dans laquelle des hommes officiels, mais non le Gouvernement, jouèrent un rôle rien moins que beau. et n'oublèrent pas de s'attaquer au clergé du ce district. Certes, il était permis à un prêtre de dire dans une lettre confidentielle à un confrère, à un doyen, que le clergé ne doit pas se laisser réduire à l'inaction absolue en matière politique, ni devenir l'humble valet de quelques

Page 6

politiciens autocrates de rang inférieur, surtout alors qu'en temps d'élection on aime tant à faire résonner les beaux mots de conservatisme de religion pour gagner les voix de nos bons campagnards parfois trop confiants. Ce qui donnait plus d'actualité encore à ces expressions et détermine leur vrai sens, c'est qu'on sait fort bien dans la Gruyère que M. Morard ne veut pas du clergé (Il l'a écrit à M. Dumas lui-même) et que le nouveau greffier aurait été nommé pour lutter non-seulement contre le FRIBOURGEOIS, mais encore contre l'influence du clergé dans la politique.

Ces visées se seraient même fait jour, assuré-t-on dans les plus hautes sphères. Telle est la portée de ces textes dont on a usé et abusé de mille manières. La déclaration du 16 nov. 1892, signée de 16 prêtres avait les sympathies de presque tous leurs confrères gruériens, en a donné la même explication. Ni les adversaires de M. Progin dans la Gruyère, ni la LIBERTE qui réserve depuis trop longtemps ses violences de langage contre les prêtres n'en ont tenu compte. Mais pour tout homme impartial, le prétendu autigouvernementalisme de la candidature Progin ne fut pas le motif de la division des conservateurs; ce fut un pur prétexte dont on se servit avec une rare déloyauté. La vraie cause de la division fut celle que nous avons indiquée: un caprice, pour ne dire autre chose, de M. Morard, assisté de quelques acolytes sans grande portée.

Il a plus, la candidature de M. Progin ne pouvait pas être antigouvernemental. Que M. Progin eût approuvé tous les actes de certains employés dans la Gruyère et ailleurs, c'eût été impossible. D'ailleurs, tous les bons citoyens, même M. Dumas ne se gênaient pas de réclamer contre bien des faits et gestes de certains fonctionnaires. Mais que M. Progin fut l'ennemi du Gouvernement et du régime conservateur, c'est absolument faux, et nul ne devait mieux le savoir que le Gouvernement lui-même. M. Progin avait passé sa vie entière dans les fonctions publiques ; dans quelle circonstance l'a-t-on vu, nous ne disons pas faillir au drapeau,

Page 7

mais ne pas prêter son concours aussi actif et dévoué qu'efficace ? On sait que la LIBERTE a parlé souvent, à propos de ces affaires, d'ambitions inassouvies. de rancunes personnelles, etc. C'est facile à dire, mais combien y en a-t-il parmi les grands patrons de ce journal, contre lesquels ces accusations ne puissent être lancées à plus juste titre. M. Morard Est-il donc si modeste ? Pourquoi veut-il, lui, radical hier, être à la fois Président du Tribunal, notaire député, chef politique, le seul à donner des préavis pour les nominations, etc.? Ce n'est sans doute pas par humilité excessive.

Non, M. Progin n'est pas la cause de la scission. Cette cause, et la seule vraie, le FRIBOURGEOIS l'a indiquée dans son No 25 de novembre 1892. En réalité, si nous avons la lutte actuelle et la scission, c'est uniquement parce que M. Morard ne voulait pas de la candidature Progin. Tout est là. Nous opposons ici un démenti formel à la LIBERTE qui, dans son No du 1er avril 1893 affirmait que l'élection partielle n'avait pas eu les caractères d'une rivalité personnelle. Ce qui le prouve d'ailleurs, c'est l'histoire de la lutte électorale. En voici les faits principaux par ordre chronologique.

1892, 12 août, décès de M. Alexis Castella d'Albeuve. Quelques jours auparavant, le doyen d'Albeuve disait à M. le curé de Neirivue, en prévision de cette mort, qu'il serait bon de proposer un prêtre en remplacement de M. Castella, cela pour répondre aux tendances des politiciens de vouloir se passer du clergé. Il parlait alors de M. le curé d'Avry, M. Déforel.

M. Progin, comme on l'a vu, avait déjà été candidat à la députation, mais il avait échoué avec toute la liste gouvernementale. L'objection qu'on avait faite à son sujet, c'est qu'il n'était pas gruérien Pour l'enlever, M. le Préfet conseilla à la commune de Neirivue de lui offrir la bourgeoisie d'honneur en reconnaissance des services rendus à cette localité pendant qu'il y était instituteur et en reconnaissance aussi des

Page 8

services qu'il avait rendus à la Gruyère, soit comme inspecteur, soit comme orateur dévoué et sympathique de toutes les réunions conservatrice et d'utilité publique. Comme les gens de Neirivue avaient déjà en projet cette marque d'estime et de reconnaissance, ce fut chose vite décidée. Aussi, par 30 voix contre une, l'assemblée bourgeoise de Neirivue accorda-t-elle la bourgeoisie d'honneur à M. Progin et à ses enfants, le 27 août 1892.

L'avant-veille 25, M. le Préfet Niquille avait dit à M. Progin : « Nous avons appris que la bourgeoisie d'honneur serait votée en votre faveur à Neirivue. Nous avons dès lors tout préparé pour que vous soyez candidat à députation en remplacement de M. Castella. Nous ne vous demandons donc qu'une chose, c'est de consentir de laisser faire et de ne pas reculer : M. Progin donna son consentement. Il ne comptait sans doute plus alors, ni que M. le Préfet, que le gouvernement se mettrait tout entier au service de Morard pour le combattre comme néo-radical.

1° Septembre 3. A Fribourg, dans la salle du recrutement, M. Collaud, instituteur dit en substance à M. Progin: lorsque M. Soussens lui a parlé de la bourgeoisie d'honneur offerte par Neirivue et que M. Soussens a ajouté: M. Progin sera candidat à la députation et on ne lui opposera personne. L'élection se fera sans lutte.

1° Que le même Soussens a ajouté : M. Progin a encore dit : « Il faudra voir M. Progin en Grand Conseil, ce n'est pas aussi facile GC que dans les assemblées pédagogiques. Il faudra le voir à l'oeuvre. Le même jour, samedi, en rentrant à Bulle, M. Progin trouva dans le train plusieurs prêtres rentrant de la retraite, entre autres M. Dumas, doyen et M. le curé de Riaz. M. Dumas lui dit qu'il a des choses importantes à lui communiquer et lui donne pour cela rendez-vous à l'Hôtel de Ville, salle à manger. Là, il lui dit que pendant la retraite de Fribourg, il a envoyé M. Tanner, directeur d'Hauterive auprès de M. Python et Soussens pour obtenir qu'on ne fasse opposition à la nouvelle candidature et qu'elle soit admise comme gouvernementale.

Page 9

2° Que M. Python a répondu qu'il n'avait rien à objecter contre cette candidature ; qu'il la verrait avec plaisir et qu'il avait donné par écrit cette déclaration à M. Tanner.

2° Que M. Soussens avait répondu : « Nous ne soutiendrons pas cette candidature mais nous ne la combattons pas non plus.

3° Que l'important était de bien faire pour obtenir que la candidature ne soit en rien posée comme d'opposition. Ce à quoi répondit: "Je ne le voudrais pas autrement."

4° Que lui, M. Dumas, se chargeait de conduire les choses à Albeuve pour qu'il ne surgît pas aucune autre candidature et qu'il n'y a avait qu'à le laisser faire.

5° Qu'il fallait que le FRIBORGEAIS ne fit pas trop de zèle pour lui et ne lui donnât pas trop d'encens (à M. Progin) pour n'offusquer personnes. M. Progin accepta tous ces points et M. Dumas promit d'écrire à MM. Dévaud et Ackermann.

Septembre 10. M. le Préfet Niquille annonce à M. Progin que M. Morard se met en travers de sa candidature. Le comité de l'Union gouvernementale réuni jeudi, ne comptait que 4 membres. M. Morard s'y est montré de mauvaise humeur; il voulait au préalable exiger du FRIBOURGEAIS une déclaration de principe. Sur la proposition de M. Niquille, préfet, toute décision fut suspendue pour négociations et propositions. M. Niquille ajouta à M. Progin: "M. Morard essaiera de faire surgir une autre candidature, mais il ne réussira pas et M. Dumas y veillera."

Septembre 16. MM. Progin et Niquille vont faire visite à M. le Doyen Dumas. Ce dernier leur dit entre autres choses:

1° que M. Morard poussait les gens d'Albeuve à réclamer une candidature de la localité, qu'il flattait surtout dans ce but les Castella, neveu du député défunt, jeunes gens orgueilleux et peu aimés, selon M. Dumas.

Page 10

2° Que la candidature de l'un des Castella, Henri, à cause d'une certaine naissance qu'on lui attribuait, était impossible et qu'en définitive, il n'y avait de chance de succès qu'en obtenant l'adhésion de M. Musy qui bénéficierait de la réputation de son père.

3° Que Morard se mettrait en quatre pour le faire échouer, qu'il était intrigant et persévérant, qu'il avait besoin d'une humiliation et d'une bonne leçon.

4° Que M. Morard finirait par obtenir l'appui de M. Python. Que ce dernier s'était coulé par ses finances et par l'Université ; que celle-ci allait nous ruiner et que M. Python n'était pas assez prudent ni assez sérieux en affaires, qu'il avait eu de la chance de trouver le Convict pour acheter l'Hôtel de Fribourg, etc.

5° Que quand viendrait la réunion du cercle d'Albeuve, lui, M. Dumas, se ferait déléguer pour Albeuve et qu'il assisterait à l'assemblée où il se chargerait de répondre à M. Morard.

6° Qu'il fallait s'entendre avec MM. Moullet et Dévaud pour la marche générale et obtenir au plus tôt l'assemblée des délégués pour ne pas laisser à M. Morard le temps d'intriguer.

M. Dumas revenait souvent sur ces points dans ses conversations avec ses confrères. M. le curé de Neirivue en particulier qui le voyaient fréquemment peut le certifier. Le mécontentement de M. Le doyen contre M. Python allait augmentant à mesure qu'ils apprenaient le succès des manœuvres de M. Morard.

Septembre 25. Ces derniers jours, Morard est monté deux fois à Albeuve. Les gens d'Albeuve se montent contre la candidature de M. Progin. S'il n'était pas de Neirivue, disent-ils, nous l'accepterions. Mais nous ne voulons pas à un député de Neirivue. Jules Castella et la a tenu ces propos à l'auberge de Neirivue en présence de Félicien Geinoz, syndic. Ce dernier ayant demandé : Et si M. Musy était de Neirivue, l'accepteriez-vous ? Il lui fut répondu : « Non ! Nous ne le voudrions pas ! »

Page 11

Septembre 26. Réunion aux Colombettes de quelques amis. La présence à cette union (ou la politique n'était pour rien) de MM. Niquille et Progin intrigua fort le clan Morard qui annonça immédiatement à Fribourg la tenue d'une réunion politique.

Samedi 1er octobre. Vers 10 heures du matin Pie Philipona arrive à Albeuve, à la cure se disant envoyé par le gouvernement pour engager M. Musy à accepter la candidature ou pour en trouver un autre. Il déclare que le gouvernement ne veut pas relâcher Morard, que l'important est de gagner du temps et il avoue que les choses vont mal. M. Dumas a dû lui rappeler entre autres qu'un contrôle des choses de l'Etat par des hommes capables est bon. Où va l'argent inscrit chaque année au budget pour les cours de perfectionnement ? Ces cours n'ont pas eu lieu depuis une dizaine d'années. M. Pie l'ignore. Il quitte M. le doyen à 3 heures.

Octobre 3. M. Le doyen Dumas fait visite à M. le curé de Neirivue, en compagnie de M. le curé de Lessoc. Il raconte son entrevue de samedi avec les Pie Philipona et dit qu'à Fribourg, on a une peur bleue de M. Progin. Comme on lui demande ce qui a été décidé, il répond : « Rien ! Il est parti bredouille. J'aurais dû les proposer Krenger ou le curé de Romont. Aujourd'hui, Morard s'est rendu à Fribourg. On soulève la question d'incompatibilité pour M. l'inspecteur, ainsi que Jules Glasson peut le comprendre par une conversation entendue dans le train.

Octobre 4. Le Conseil d'Etat fixe au 6 novembre prochain l'élection du nouveau député de la Gruyère.

Octobre 12. M. Le doyen Dumas fait visite au curé de Ménières et de Fétigny. Il en rapporte de la Basse Gruyère de bonnes nouvelles de la candidature Progin. Le curé d'Avry en est chaud partisan. M. Dumas en éprouve de la satisfaction mais il ajoute : « cela n'ira pas tout seul, comme le pense le préfet.

Page 12

Ceux d'Albeuve veulent avoir le député." »

Octobre 10. M. Progin se rend à Albeuve où il a une longue entrevue avec M. Dumas, Ce dernier lui raconte la visite de Pie Philipona. Des paroles de M. Dumas il résulte :

1° Que M. Morard ne veut pas de la candidature Progin.

2° Que M. Python ne veut pas lâcher Morard qui a toujours bien fait voter la députation de la Gruyère et qui soutient le No 13. Il aurait pu ajouter qui est engagé avec lui dans des cautionnements :

3° Qu'en veux s'arrêter à la candidature Musy et forcer ce dernier à accepter.

4° Que l'on va retarder l'élection le plus possible pour permettre un travail intense en complet contre M. Progin. M. Dumas affirme avoir dit à M. Philipona : « Mais M. Musy est beaucoup plus sévère dans son langage et son attitude de mécontentement contre le Gouvernement que M. Progin. Personne ne critique plus les dépenses du Gouvernement que M. Musy. M. Pie a répondu : "Dans ce cas, il vaut encore mieux M. Progin." (les mêmes propos furent rapportés par M. Dumas à M. le curé de Neirivue.) M. Dumas avance encore que l'élection sera fortement combattue, qu'il faut constituer un comité d'action et engager un comité d'action et engage M. Progin à en parler le soir même avec MM. Niquille et Dévaud. M. Dumas alla encore voir M. Progin à l'Hôtel de l'Ange avant son départ, but avec lui et M. Musy une bouteille de Neuchâtel qu'il paya et dit à M. Musy en présence de M. Progin comment il devait rédiger sa lettre de refus et comment il devait répondre à ceux encore ses qui viendraient le travailler. En sortant, il fit des recommandations à Mme Musy, la chargeant de veiller à ce que son mari ne se laissât pas circonvenir, car tout en protestant qu'il ne voulait pas de candidature, ce dernier avait l'air un peu ébranlé.

Octobre 20. Jeudi. M. Bossy, conseiller d'Etat est venu tenir séance à Bulle, en vue de la votation du dimanche 23 sur la révision constitutionnelle. Après la séance, il a tenu un club particulier pour l'élection du 6 novembre. On y avait convoqué les principaux d'Albeuve. Isidore Beaud, d'Albeuve, assesseur, mit M. Progin au courant d'une partie des décisions

Page 13

Bossi a présenté M. Progin un comme adversaire du gouvernement, se fondant pour cela sur une lettre de M. Dévaud et une autre de M. Niquille. Il a engagé M. Musy à accepter et a promis le concours de toute l'influence gouvernementale pour le triomphe de sa candidature. Ce même jour, M. Bossy avait vu le M. Progin, sans lui dire un seul mot relativement à cette affaire.

Octobre 21 - Lettre de M. Dumas à M. Dévaud, révérend curé de La Tour

Albeuve, le 21 octobre 1892

Cher confrère, je pense qu'il ne convient guère que M. Musy fasse la déclaration dont vous me parlez avant la réunion des délégués. Il ne s'y prêterait pas. Ce serait un pendant de l'histoire de feu M. le chanoine Schneuwly qui avait prié le chapitre de Saint-Nicolas de ne pas penser à lui comme prévaut.

Le pauvre M. Musy est vraiment harcelé, bombardé du matin au soir et je ne puis dire vraiment s'il ne succombera pas. M. Morard travaille. Il ne perd pas de temps et gagne à chaque jour du terrain.

Si la réunion des délégués avait eu lieu plus tôt, avant de travail de M. Morard, M. Progin aurait lieu la majorité. On a trop tardé ; ce retard a été tout à l'avantage de M. Morard, puisque de l'autre côté, on ne fait rien. On n'a pas un seul homme d'action, pas de comité, pas d'argent.

Mardi soir, M. Morard était à l'auberge d'Albeuve. Il avait appelé les principaux de l'endroit et les a exhorté, sermonné, etc. Il avait fait de même Montbovon. Il a quitté Albeuve à 10 heures du soir.

Mes gens veulent absolument M. Musy. Pas un seul ne votera pour M. Progin. Le conseil communal est venu me le déclarer mercredi. Voici les principaux arguments qu'on m'a avancés.

Nous voulons un représentant pour remplacer M. Castella en Grand Conseil. Les radicaux et les « caucusards » voteront pour M. Progin. Nous ne voulons pas voter avec eux.

C'est M. Geinoz qui a travaillé pour obtenir la bourgeoisie d'honneur à M. Progin. Sans lui, il ne l'aurait pas obtenu. M. Geinoz a un but caché. Il faut se méfier. M. Progin est contre le gouvernement. C'est un ambitieux qui veut arriver au pouvoir. Il veut renverser Python pour se mettre à sa place. Il n'est pas gruérien et qu'il aille chez les moratois. Au grand conseil, il ne fera que demander l'augmentation des traitements des régents, etc. et par la suite encore des impôts, etc. etc.

Montovon, Lessoc, Grandvillard et Estavannens, ont-ils ajouté, voteront avec nous pour M. Musy. Vous voyez que M. Morard travaille fort et ferme. Hier, M. Bossy a insisté auprès de M. Musy pour qu'il accepte. M. Morard a dit à mes gens que M. Python et Bossy monteront à Albeuve pour la réunion. M. Musy refuse, mais on votera tout de même. Voilà les dernières nouvelles, la proposition mais n'est pas des plus belles.

Votre respectueux : F. Dumas

La lettre ci-dessus, comme son contexte le fait comprendre, est la réponse à une communication de M. Dévaud qui, après avoir reçu les renseignements fournis par M. Dumas à M. Progin, le 15 octobre, demandait que M. Musy, pour mettre fin à la campagne, déclare simplement renoncer à toute candidature. Le moyen était de bon puisqu'on n'avait pas d'autres candidats à présenter.

Page 14

Octobre 22. Lettre de M. Dumas à M. Progin

Albeuve, samedi soir

Monsieur l'inspecteur,

Je trouve votre lettre en arrivant de l'église et je m'empresse de vous répondre. On a commis une grande faute en renvoyant la réunion des délégués. Le retard a été tout à l'avantage du sieur Morard et à votre préjudice naturellement. M. Pie Philipona m'avait dit : à Fribourg, on veut gagner du temps. Ma tactique consistait à laisser croire que M. Musy acceptait, puis, le jour de la réunion, quand on aurait proposé ce dernier, je me lèverais avec une déclaration écrite. Cette déclaration pourrait produire l'effet d'un bâton dans une fourmière et vous passeriez aisément au milieu du désarroi, car M. Musy sans sa déclarations dont il m'a passé le brouillon priait ses concitoyens de reporter leurs suffrages sur votre personne. Vous comprenez quand aurait pas eu le temps de travailler un autre candidat. Maintenant, les choses ont changé. Le sieur Louis se démène à droite et à gauche tant et plus. Mardi, à 10h00 du soir, il appelait les principaux d'Albeuve à l'auberge et le lendemain, le conseil communal arrivait chez moi et me rapportait tous les arguments de Louis-le-grand. Je les ai communiqués hier soir à M. Dévaud.

Louis a profité de la présence de M. Bossy pour le mettre en contact avec les principaux de la Haute-Gruyère surtout. Il a chargé Isidore Beaud de m'engager à faire accepter la candidature par M. Bossy. Il a ajouté : « Au gouvernement, on ne veut pas de M. Progin. Du reste, ses fonctions ne sont pas compatibles avec le mandat de député. Nous le nommerons sous peu inspecteur des écoles régionales du canton avec un bon traitement. Alors qu'il veut, il pourra être député. (tactique de Python)

Mes gens ont été montés par Morard. Henri Castella, frère du curé de Romont, père et veuf, est le plus turbulent. Morard leur a dit que M. Python et et Bossy monteraient à Albeuve le jour de la convocation, ce que de ne crois guère. Il s'est vanté qu'0'iél était pour le clergé, mais il avouait avoir été antipathique à MM. Porchel et Oberson. Il veut à tout prix M. Musy. Il a chargé mes gens de le bombarder du matin au soir. C'est ce qu'ils font. M. Musy en est fatigué et ennuyé et ne sait plus où donner de la tête. Il ne voudrait pas déplaire à toute la localité et il tient d'un autre côté beaucoup à vous. Il m'a fait savoir qu'il viendrait prendre ses ordres demain chez moi. Le sieur Louis a gagné Placide Grangier, de Lessoc, Currat, de Grandvillard, etc.

M. Pie m'avait dit qu'à Fribourg on avait appelé M. le Préfet et qu'on lui avait lavé la tête. Il paraît que cette douche l'a singulièrement refroidi. Se repent-il ? Vraiment, il est bien endormi. Il se réveillera trop tard. S'il n'y avait eu que lui pour lutter contre le XXI, je crois que Python aurait bien mordu la poussière. Je suis heureux qu'il donne l'assurance qu'il est pour vous, car à voir ce qui se passe....

M. Puis l'avaient été inscrits pour on avait appelé M. Le préfet de les corps avaient lavé la tête. Il paraît que cette douche la singulièrement

refroidi. Se répand-t-il ? Vraiment il est bien endormi. Il se réveillera trop tard. S'il n'y avait eu que lui pour lutter dans le 21, je crois que Pluton pourrait bien mordre la poussière. Le suis heureux qu'il donne l'assurance qu'il est pour vous tient à voir ce qui se passe....

Enfin, je le répète, on est trop confiants, on a trop tardé, trop renvoyé, on a donné à Louis trop de marge et de temps. Notre tactique devait consister à presser, presser tant et plus. Jugez, si à Fribourg on encourage Morard. Je finis, par-dessus bon compte car je souffre des dents. Voyez avec M. Dévaud ce qu'il y a à faire. Il faut un comité central. Le préfet ne pourra être partout. Il est trop peu apathique. Il ne fera rien. Tout à vous. F. Dumas

L'allusion au 21 se rapporte à une réponse M. le préfet Niquille. Comme M. Dumas pressait ce magistrat d'agir, il a répondu : « je sais bien comment il faut agir ».

Page 15

Dans le XXI, c'est les derniers jours seulement que nous avons travaillé. Il s'agissait de l'élection du 26 octobre 1890 dans laquelle M. Python avait triomphé. M. Progin répondit à M. Dumas que personnellement le succès lui est indifférent et qu'il s'est offert de se désister et qu'il voudrait bien que M. le préfet ne se fut pas engagé autant mais qui ne pouvait plus reculer.

Octobre 25. Nouvelle lettre de M. Dumas M. Dévaud.

Cher confrère,

J'écris à M. Progin. Entendez-vous avec lui pour sauver la situation. M. le préfet est nul. M. Bossy a exprimé l'opinion du gouvernement à l'égard de M. Progin, ce qui lui fait beaucoup de tort vis-à-vis de nos gens. Il y a 15 jours, il eut été si facile de triompher à la réunion des délégués. M. Musy n'en veut rien, mais on va prendre le syndic de Lessoc, Henri Castella, frère du curé de Romont et l'un des plus montés contre M. Progin. En fin, ce dernier vous remettra au courant. Encore une fois, le préfet est trop nouveau dans le pays, trop confiant, trop inactif, il ne connaît pas son monde. Il a trop tardé.

Je crois que les Castella aimeraient assez, comme ils ne sont pas dépourvus d'ambition, prendre la place du défunt.
Dumas dimanche matin : F. Dumas

Octobre 25. A la conférence de Neirivue, M. Dumas, mécontent de l'appui que M. Python prêta à M. Morard, tonne fort contre lui : c'est un autocrate qui a fait mourir le cardinal Mermillod. Il le sait bien d'ailleurs. A Ouchy, lors des noces de Montenach, comme on parlait de l'aggravement de la maladie de son Eminence, le docteur Python, en s'adressant au conseiller d'Etat, lui dit : « Vous en êtes bien la cause. » Il répondit : « Tant pis : raison d'Etat ».

Avec son université, il va ruiner le pays. Lorsqu'il a besoin d'argent, il fait arriver des lettres de Rome et avec cela les députés votent tout. Il dit qu'on visse ces députés campagnards afin qu'ils ne puissent pas bouger. Il faut des députés qui sachent parler. M. Morard lui a écrit disant que les curés ne devaient pas se mêler des élections et demande à M. Lima s'il ne se rappelle pas de cette lettre qu'il lui a lue. M. Limat lui répond qu'il se rappelle très bien l'avoir lue dans une circonstance où ils allaient ensemble à la montagne. M. Le doyen regrette n'avoir pas conservé cette lettre.

Mgr Mermillod lui a dit à Albeuve que M. Morard lui a eu écrit contre des prêtres de la Gruyère, des lettres indignes d'un magistrat catholique, lettre qu'il n'oserait pas montrer, d'après M. Dumas, un vrai libéral.

Page 16

En rentrant chez lui, il reçut la visite de M. Morard et Philipona, greffier. Depuis longtemps, il était brouillé avec M. Morard et dans toutes ses courses à Albeuve, ce dernier ne s'était jamais présenté à la cure. La première chose que ces messieurs dirent à M. Dumas, c'est que la candidature de M. Progin était une monture de M. Geinoz, directeur. M. Geinoz était ennemi personnel de M. Dumas. Bon moyen de le convertir. Ils promettent d'appuyer la demande de la commune d'Albeuve d'être mise en 3^{ème} classe; si on tient bon pour Musy.

Octobre 26.

En présence des lettres pressantes de M. Dumas et au travail intense et déloyal de M. Dumas, le cercle catholique crut devoir publier dans le « Fribourgeois » la déclaration suivante :

Un cercle catholique à sa raison d'être pour s'occuper des questions religieuses et politiques du pays. C'est pourquoi la nomination d'un représentant du district au sein du corps législatif du canton de Fribourg ne doit pas lui rester indifférente. Le comité soussigné a pris l'initiative d'indiquer à ses amis du cercle de la justice de paix d'Albeuve un conservateur aux convictions solides, un homme de travail et de dévouement, qui puisse se défendre en toute connaissance de cause, les intérêts du pays au sein du Grand Conseil. Nous venons de désigner M. l'inspecteur Maurice Progin.

Cette présentation a été faite pour le bien du pays, sans pression aucune, à titre de renseignements entre amis politiques et en laissant toute liberté aux électeurs de la justice de paix d'Albeuve que choisir leur représentant.

Il nous revient que notre pensée a été mal interprétée. On a déclaré que la candidature de M. Progin été présentée par l'opposition, qu'elle revêtait un caractère antigouvernemental et qu'elle était dirigée contre des membres du Conseil d'Etat que nous aimons et respectons. C'est pour dire le contraire et pour protester contre les suspicions injustes auxquelles nous avons été en butte que nous donnons la présente déclaration.

La candidature de M. Progin est une candidature franchement conservatrice. Nous l'appuyons parce que nous savons que M. Progin sera l'un des soutiens intelligents du régime conservateur car il a toujours travaillé pour le bien du pays.

Le comité des cercles catholiques de Bulle :

Le directeur, A. Moullet, curé
Le président : C. Niquille, préfet
Le secrétaire : A. Barras, député

M. Dumas a répondu ce qui suit à la déclaration ci-dessous :

Albeuve, le 27 octobre 1892.
À la rédaction du « Fribourgeois »,
Vous venez M. le rédacteur, de publier un article préparatoire sur la votation de dimanche.

Page 17

Si votre journal s'était borné à réfuter les accusations assurément fausses répandues contre l'honorable M. Progin, il n'y aurait rien à dire. Je suis loin de contester les mérites et les qualités du candidat. Je le trouve digne à tous égards du mandat de législature. Mais, du moment que vous faites abstraction de la personnalité de M. Jules Musy, fils du regretté député de la Haute-Gruyère, votre article me paraît contraire à la justice et aux convenances.

Cette personnalité, qu'on le sache bien est au-dessus de toute atteinte et les intelligentes populations de la Haute-Gruyère qui estiment et aiment M. Musy ne sauraient manquer aux directions de Mgr Cosandey, de pieuse mémoire, en donnant leurs suffrages un homme que son sincères attachement à la religion, son amour de la justice et du devoir, ses qualités intellectuelles et morales rendent dignes du mandat de député.

M. Musy est candidat malgré lui. Il a refusé constamment la charge de député et cela dans le but d'éviter une scission du parti conservateur. C'est un titre à son honorabilité. Cette honorabilité reste parfaite de quel côté que viennent les intrigues. Les populations de la Haute-Gruyère, si attachées à leurs pasteurs et à leur enseignement ne manquerons pas à leur en votant pour M. Musy. Je dois rendre cet hommage à un paroissien dévoué, intelligent excellent catholique

Veuillez agréer M. le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.
F. Dumas, doyen, curé d'Albeuve.

« Le Fribourgeois » fit suivre la lettre de M. Dumas de la note suivante :

Nous remercions M. Le doyen Dumas de ces bienveillantes observations. Notre honoré et cher correspondant voudra bien remarquer qu'au moment où nous écrivons l'entre filet « ELECTION », nous n'avions pas à nous occuper de la candidature de M. Musy, à l'honorabilité duquel nous rendons hommage le tout premier. On nous a dit et nous l'avons cru, que M. Musy dont le vénéré père fut toujours un appui pour nous, avait déclaré à maintes reprises que jamais il n'accepterait une candidature contre son ami Progin. Dès lors, comment vouloir atteindre l'honorable M. Musy par les textes de Mgr Cosandey et comment désigner la même personne au choix de ses catholiques concitoyens ?

Si maintenant M. Musy croit devoir céder devant les instances de ses combourgeois et de nos amis d'Albeuve, eh bien ! L'assemblée de justice de paix choisira entre les deux honorables candidats en présence, après avoir examiné consciencieusement la valeur de chacun d'eux.

De son côté, M. Progin envoyait aux fribourgeois la déclaration suivante : « Vous avez prononcé mon nom à propos de l'élection du 6 novembre et le comité du cercle catholique a bien voulu faire une manifestation en ma faveur. Merci à tous ! Je ne méritais pas cet honneur. J'affirme que je ne le désirais pas mais dans l'état actuel des circonstances, je laisse faire comme je l'ai promis.

D'après ma manière de concevoir les choses, ce n'est pas le peuple qui rend service aux députés en l'appelant à siéger au Grand Conseil, c'est, au contraire, le député qui rend service à ses concitoyens en acceptant la tâche de les représenter et de défendre leurs intérêts. Donc, si mes concitoyens me désignent pour leur mandataire dans le corps législatif, je ferai tout simplement mon devoir avec la grâce et sous le regard de Dieu. Si, au contraire, la majorité du suffrage populaire se porte sur un autre candidat, non seulement je n'en serai ni attristé ni humilié, mais je serais heureux de ne pas assumer la lourde responsabilité d'un mandat législatif auquel je ne tiens pas le moins du monde.

M. Progin
Bulle, 27 octobre 1892.

Page 18

Il de son côté, prenant son air des grands jours, avec une conviction toute « soussensiste », « La Liberté » disait :

Déclaration

Fidèle à ses devoirs et à la discipline du parti conservateur, la liberté a toujours laissé aux organes compétents et reconnus de la population intéressée à l'initiative du choix des candidats à la députation. Mais comme un autre journal n'a pas eu de scrupules, nous ne pouvons refuser aux personnalités les plus considérables de la commune d'Albeuve le droit de replacer les élections de la Gruyère sur son vrai

terrain.

Albeuve, le 27 octobre 1892

M. Le rédacteur de « La Liberté »

Veillez publier dans votre honorable journal la déclaration suivante.

Appelé dimanche prochain à désigner un candidat à la réputation de la Gruyère, les soussignés, délégués de la commune d'Albeuve, en dehors de toute pression et libres de leurs droits, déclarent donner leurs suffrages à M. Jules Musy.

Parce que l'honorable M. Musy a mérité la confiance de ses concitoyens par son sincère attachement à la religion, son amour de la justice est du devoir et ses qualités tant morale qu'intellectuelle.

Parce que nous avons pensé toujours que M. Musy devait être le candidat désigné pour remplacer le regretté M. Alexis Castella, de la commune d'Albeuve, ayant par son importance droit à un député.

Parce que M. Musy étant le fils très honorable de l'ancien député dont le souvenir est encore si vivace dans notre pays, nous croyons remplir un devoir de reconnaissance envers une famille si justement estimée dans notre contrée en lui donnant nos suffrages.

Enfin parce que la candidature de M. Musy représente le parti de l'ordre et l'affermissement du régime conservateur que nous avons toujours soutenu est que nous voulons conserver.

Nous invitons nos chers concitoyens de notre arrondissement de s'unir à nous dimanche et de donner leurs suffrages à M. Musy de Grandvillard et d'Albeuve

Vive M. Musy et vive le gouvernement !

Edouard Musy, syndic, Joseph Amey, Edouard Favre, Joseph Delacombaz et Denis Clerc, conseillers communaux
Isidore Beaud et Henri Castella, assesseurs

Après avoir rédigé sa lettre au « Fribourgeois » et la déclaration ci-dessus, ayant sans doute la conscience un peu troublée M. Dumas s'en vint chez M. le curé, voir si ces derniers n'auraient pas dans sa bibliothèque un discours de circonstance pour une inauguration d'orgue. Il avait accepté de remplir les fonctions d'orateur à l'occasion de l'inauguration de l'orgue de Châtel-St-Denis. Il avait l'air sombre et ennuyé, critiquait tout le monde, se montrait mécontents de la déclaration du cercle catholique. « C'est la liberté qui va faire mousser cette affaire, ajoutait-il. » Il traitait M. Dévaud de gros malotru qui allait tout gâter. Enfin, il trouve que la candidature de M. Progin devient critique.

Page 19

A Albeuve, on est furieux. M. Musy en est peiné. Lui, M. Dumas a envoyé au « Fribourgeois ». Il raconte son entrevue de mardi avec MM. Morard et Philipona. Il a ri de la ruse de M. Morard de mettre en avant M. le directeur Olivier Geinoz dans cette affaire. M. Morard est méchant. M. Niquille n'y monte rien. La candidature de Musy est une ruse de Morard pour lui lier les mains à lui, M. Dumas, il compte que, vu le travail accompli, il n'y aura que les délégués de Neirivue qui voteront pour M. Progin, dimanche.

« Je n'y comprends plus rien », lui objecta le curé de Neirivue. Le préfet que j'ai vu hier est assuré de la majorité. On s'est déclaré pour M. Progin à Grandvillard, à Lessoc et à Montbovon, et on vous dit tout le contraire. M. Dumas répondit : « Vous ne connaissez pas les gruériens : ils sont faux ! Ce ne sont pas les Broyards. En tout cas, la journée de dimanche nous réserve des surprises. Il ajouta encore que vu, les irritations de ces gens, qu'il ne voulait pas se mettre à dos, il croyait ne plus devoir se mêler de cette affaire et que peut-être, il n'irait pas voter. Le curé de Neirivue lui dit : « A la garde de Dieu ! » Là-dessus, ces messieurs se séparèrent au haut de la montée des Assinges, le curé de Neirivue croyant encore en la franchise de son voisin. La suite de cet exposé prouvera combien il se trompait.

Samedi 29 octobre. MM. Progin et Moret Alphonse, contrôleurs des routes, se trouvant à Grandvillard, voient le député Currat qui les invite à l'accompagner dans une tournée qu'il va faire dans les communes du cercle. A Lessoc, en présence de M. Léon Pfulg, de l'aubergiste Tinguely, de Moret et de plusieurs autres personnes, M. Currat déclare qu'il votera demain pour M. Progin et qu'il ne changerait pas pour eux millions. A Montbovon, ces messieurs ne prouvent que M. Pernet. M. Grangier est à Albeuve. En justice de paix, André Jordan cours de maison en maison pour travailler les délégués de demain en faveur de M. Musy.

À Albeuve, M. Grangier met ces messieurs au courant du travail qui se fait contre M. Progin.

Page 20

M. Dumas a réuni deux fois chez lui les gens influents d'Albeuve, avec MM. Morard, Philipona, greffier et Villard, substitut. La séance du tribunal n'a pas eu lieu à cause du travail électoral. M. Dumas a aussi appelé son presbytère toute la justice de paix et a dit que, dans ces circonstances, c'était un devoir de conscience de voter pour Musy. Notons que M. Dumas avait aussi fait à M. Musy un devoir d'accepter.

Elle ne voulant pas trop effaroucher et indigner les délégués qui connaissaient bien les sentiments conservateurs de M. Progin, on dit que ce dernier ne comprend pas le rôle qu'on va lui faire jouer, que M. Geinoz a emmanché l'affaire, que M. Progin pourra être mis en avant plus tard. Le moment psychologique n'est pas encore venu. On veut nous le jeter à la figure, disait Philipona.

Comme on objectait les vues de M. le préfet, nous le dégommerons, répondit Philipona. MM. Moret et Progin descendent à Bulle en compagnie de M. Jordan qui a trop bu comme cela lui arrive souvent.

M. Dumas avait donc fait volte-face complète sans rendre compte de ses motifs de changement ni à M. Progin, ni à M. le préfet, ni à M. Dévaud qui l'avait poussé à l'action, ni même à ses confrères les plus rapprochés en ce moment encore lui croyaient d'autres sentiments.

Plus tard, il dira et fera dire à ses paroissiens qu'il n'a jamais varié. En présence des faits tout homme intelligent comprendra ce que cette affirmation a d'accablant contre la loyauté de M. Dumas.

Pendant la nuit du 29 au 30 octobre, il écrivit aux délégués les plus influents l'assemblée d'Albeuve, des lettres pressantes. En voici trois :

Lettre à Placide Grangier, député, remise au destinataire par Henri Castella que l'auteur qualifiait peu de jours auparavant d'orgueilleux, d'ambitieux, de père et de veuf....

Albeuve, dimanche matin,

Monsieur le député,
Vous me permettrez d'insister sur ce qui était dit hier. Je compte sur vous.

Page 21

La candidature de M. Progin est une candidature antigouvernementale malgré toutes les délégations contraires. Les radicaux et les Caucusards ont décidé de l'appuyer. Pouvons-nous voter avec eux ? Non, ce n'est pas possible.

Cette candidature va diviser la députation de la Gruyère si unie jusqu'à présent : Ainsi, au-dessus de la question locale, des questions personnelles, il y a une question plus haute, plus importantes, c'est d'empêcher l'esprit d'opposition d'arriver.

Si d'autres districts continuent ainsi, on nous dira : « c'est vous qui avez commencé ». Du reste, je ne suis pas d'avis d'introduire un Broyard dans la députation de notre arrondissement. Prenons ce que nous avons chez nous. M. Musy vous bien M. Progin.

M. le curé de Gruyères, M. Cottet, Jeanneret et d'autres m'ont dit d'insister pour M. Musy. Ils y tiennent absolument. Les membres du clergé qui ont avancé M. Progin, tel que M. Dévaud sont tout nouveaux dans le pays et n'entendent rien à notre politique gruérienne. En un mot, votons pour M. Musy et nous aurons voté d'après notre conscience. Encore une fois, je compte sur vous.

Votre très dévoué F. Dumas, doyen curé d'Albeuve

La protestation du clergé insérée plus loin en page 36 montre combien est fausse l'affirmation de M. Le doyen que M. Cottet entre autres l'aient chargés d'insister pour M. Musy

Lettre à M. Léon Pfulg, délégué de Lessoc

Albeuve, le 30 octobre
Cher Monsieur,

Si je prends la respectueuse liberté de vous écrire pour vous recommander la candidature de M. Musy, je n'ai pas l'intention, comme il serait facile de le croire, de soutenir un intérêt purement local. Sans doute, il me paraît singulier que nous soyons obligés d'aller chercher des députés à la ville. Nous devons en trouver dans notre arrondissement. Mais je veux m'élever au-dessus de ces considérations qui ont leur valeur, il est vrai, toutefois, il y en a de plus importante. Personnellement, je n'ai rien contre M. Progin et même, vu le refus de M. Musy, j'étais disposé à soutenir que M. l'inspecteur. Je mets de côté les personnalités de M. le préfet et de M. Morard.

Je me suis demandé où finalement nous allons aboutir avec la candidature de M. Progin. Que ce dernier ait de bonnes intentions, je ne le nie pas, mais de fait, que va-t-il arriver ? La députation gruérienne va se trouver disloquée. Les uns suivront M. Morard et les autres M. Progin. Il est évident que le gouvernement en supportera malheureusement les conséquences fâcheuses. Je veux dire que de fait la candidature de M. Progin est une candidature antigouvernementale. Voilà pourquoi radicaux et « caucusards » sont disposés à voter pour M. Progin. Le cercle des arts et métiers l'a décidé ainsi, c'est un fait certain.

Or, pouvons-nous en conscience voter avec eux ? Non ! Pouvons-nous introduire dans notre arrondissement un esprit d'opposition qu'on va continuer dans d'autres districts ? Non ! Pouvons-nous laisser diviser la députation de la Gruyère ? Non ! Et si l'opposition s'accroît contre le gouvernement, n'aurait-on pas raison de dire : c'est vous qui avez commencé ? Donc, mettons de côté les personnalités et n'ayons qu'un but : empêcher la division qui tournera toujours au profit des radicaux et des « caucusards ». Tout le clergé de la Gruyère pense comme moi. M. Dévaud, curé de La Tour est désapprouvé des membres du clergé. Dans les circonstances actuelles, M. Musy doit accepter et il acceptera

Page 22

Bien que M. Dumas n'avouait pas formellement que c'est lui qui a forcé M. Musy d'accepter, on sait cependant qu'il lui en a fait un devoir de conscience. La lettre ci-dessous a été remise par M. le régent de Lessoc qui était allé le dimanche matin se confesser chez M. le doyen, lequel l'avait chargé de cette communication.

Lettre à M. le syndic de Lessoc

Cher M. le syndic,
Vous aurez été bien assiégé ces jours. Néanmoins, j'ose vous dire que nous comptons sur vous. Les délégués de Grandvillard sont avec nous, M. Placide Grangier aussi et je pense d'autres encore. Il ne s'agit pas d'intérêt local, bien que notre arrondissement puisse se passer de Broyards, il s'agit de défendre le gouvernement dans un moment critique. Tenons bon. J'ai cru un moment autrement que je vous écris,

mais aujourd'hui, je suis éclairé sur les agissements des radicaux et des « caucusards ». Il n'y a plus de doute. Nous sommes obligés de voter pour M. Musy à moins de voir la division dans la députation et le gouvernement aux prises avec une opposition plus forte. M. Progin a de bonnes intentions, mais il ne voit pas qui est derrière lui. Votez avec nous et vous verrez que nous n'aurons pas à nous repentir.
Votre dévoué : F. Dumas, doyen.

Cette lettre fut remise à M. le syndic de Lessoc, sur le pont de Lessoc, par la télégraphe d'Albeuve. M. Dumas écrivit aussi à M. Currat, de Grandvillard dans le même sens que ci-dessus. Il insistait surtout sur le point et lui seul connaissait bien la Gruyère, que M. Progin n'était soutenu que par les prêtres les derniers arrivés dans le pays. Cependant, MM. les curés de Grandvillard, d'Estavannens et M. le chanoine Cottet étaient arrivés dans la Gruyère longtemps avant M. Dumas.

30 octobre. Dimanche. Un moment après-midi, M. Python en arrive dans la Haute-Gruyère tout seul, dans une magnifique voiture à deux chevaux. Jouant aux neutres, il monta directement à Montbovon sans s'arrêter à Albeuve. Après les vêpres, il descendit pour la réunion, faisant monter dans sa voiture deux ou trois délégués, entre autres M. Comba, instituteur. A Albeuve, tous les délégués, excepté ceux de Neirivue, furent réunis à l'auberge dans la salle supérieure où se trouvaient MM. Morard et Philipona. M. Dumas vint les sermonner, leur disant que les radicaux allaient appuyer M. Progin, qu'on ne pouvait pas voter avec eux, que la candidature Progin était antigouvernementale, etc. et enfin, qu'on devait en conscience voter pour M. Musy. M. Grangier, visiblement troublé, objectait : « Mais moi, j'ai donné ma parole à M. Progin ! » M. Dumas lui répondit qu'il n'était pas tenu de garder sa parole, alors même que ce serait un serment, car on ne doit pas tenir un serment fait pour une chose mauvaise.

Page 23

Regardant si M. Morard était encore présent et voyant qu'il était sorti, M. le doyen ajouta : « Si M. Morard a dit autrefois des choses regrettables, il faut l'oublier* ».

Après son discours, il sortit, ainsi que les délégués d'Albeuve pour se rendre à l'école où devait avoir lieu la votation. Les délégués de Montbovon et de Grandvillard voulaient se concerter sur l'attitude à prendre, mais à chaque instant, M. Philipona venait frapper à la porte et presser ces messieurs de descendre. On sorti sans avoir eu le temps de prendre une décision.

À la maison d'école se trouvait M. Dumas et Python lorsque le gros des délégués arriva. M. le syndic de Neirivue demanda à M. Python ce que M. Dumas avait à faire là. On vit ensuite M. Python s'approcher de M. Dumas, lui dire quelque chose, puis ce dernier quitta la salle.

M. Python, prenant la parole, commence par exprimer ses regrets de voir la division dans le sein du parti conservateur. Il faut que la décision de ces jours y mette fin. La réunion de jeudi n'aura pas lieu, afin de ne pas entretenir le trouble. Malheur à ceux qui agiront contrairement à ce qui aura été décidé. L'Etat usera de tout son pouvoir pour les remettre au pas. En prononçant ses paroles, il avait l'air réellement menaçant: « Il me faisait des yeux, disait-il ensuite le syndic de Neirivue, comme s'il avait voulu m'avalier ». On dit que M. Python est assuré de la majorité en faveur de Musy, que le samedi on aurait télégraphié de Bulle à Fribourg que 13 voix étaient assurées et qu'on espérait les avoir toutes, sauf celles de Neirivue. C'est l'avocat Girod qui doit avoir rapporté la chose à Bulle. Enfin, a lieu la votation par bulletins secrets. Elle donne 11 voix à M. Progin etc. à M. Musy et un bulletin blanc. On assure que ce dernier provient d'un délégué de Montbovon qui voulait donner sa voix à M. Progin, mais qui n'a pas eu le temps d'écrire le nom du candidat.

Page 24

M. Python, visiblement surpris, dit alors : « M. Progin a donc la majorité. Eh bien, c'est entendu, dimanche vous voterez tous pour M. Progin. Désormais, tâchez de vous entendre mieux. Le parti conservateur ne supportera pas deux fois une pareille épreuve ». Sur la place, après la votation, il se promenait et se démenait fort avec M. Niquille qu'il doit avoir menacé lui disant : « Sachez que les préfets ne sont pas inamovible ».

Les gens d'Albeuve étaient furieux des résultats. Les partisans de M. Progin, se voyant menacés, quittèrent Albeuve un à un au plus tôt. MM. Python, Morard et Philipona restèrent à Albeuve jusqu'à 11h00 du soir. Passant à Neirivue au moment où les hommes sortaient de l'auberge, la voiture de M. Morard renversa un ouvrier de la filature, lui faisant de graves conclusions. M. Morard paya pour ce fait 50 francs au navré.

M. Dumas descendit à Fribourg dans la voiture de M. Python. Ce dernier a avoué au curé de Neirivue, le 12 septembre 1895, que c'étaient les lettres que M. Dumas lui avait montrées à Albeuve, le jour de la réunion des délégués des communes qui l'avaient engagé à revenir de sa première décision: « J'ai cru bien faire, dit-il. Persuadé que nous trouvions en face d'une opposition naissante. J'ai pensé qu'il fallait l'écraser à tout prix. » C'est donc, grâce au travail de M. Dumas que, contrairement à la décision d'Albeuve, M. Python décida la réunion de Bulle.

Octobre 31. M. Dumas est introduit en présence du Conseil d'Etat à Fribourg, pour annuler la décision d'Albeuve. Il est convenu qu'elle sera déclarée illégale et que la réunion de jeudi aura lieu à Bulle. Le résultat a été nul, comme me l'a déclaré le lendemain le président du Conseil d'Etat, M. Menoud. Du reste, personne ne pouvait supprimer la réunion des délégués à Bulle. (voir la lettre du 13 janvier 1893 adressée par M. Dumas, à M. le curé d'Estavannens, page X)

M. Dumas rentre à Albeuve vers 4h00 du soir conduit par un voiturier de M. Genoud, de La Tour. En attendant, ses paroissiens assaillent les confesseurs de voisinage, disant à des gens de Neirivue, par exemple : « il faut que nous allions quelque part, M. le doyen est absent. »

Page 25

Ce soir, M. Chiffelle passant près de la chapelle des RR PP capucins, la nuit sombre, entend une conversation entre MM. Morard et Philipona. Ces messieurs se réjouissent qu'il leur soit accordé de tenir jeudi l'assemblée de district et se concertent sur les moyens à prendre pour faire arriver du monde et mener l'assemblée. Les noms de Python et de Morard ont été prononcés, ainsi que ceux de Niquille et de

Progin. Nous les avons mis dedans, cette fois, disaient-ils gaîment et nous allons emporter l'affaire. Il est question aussi d'une signature à demander aux députés.

Novembre 1. M. Niquille adresse aux chefs conservateurs des communes la circulaire suivante imprimée.

Bulle, le 1er novembre 1892

Au sortir de l'assemblée des délégués à Albeuve, il a été entendu que la région de district à Bulle n'aurait pas lieu, afin de ne pas prolonger une agitation contraire à l'union si désirable et si nécessaire du parti conservateur catholique de la Gruyère. Du reste, de l'avis unanime de nos hommes politiques, en particulier de M. le Conseiller d'Etat Python, représentant du Conseil d'Etat à Albeuve, la décision des délégués de ce cercle s'impose à tous par le choix du candidat en la personne de M. Maurice Progin qui a obtenu la majorité des suffrages. L'assemblée d'Albeuve, absolument régulière, suffit et ne doit pas être suivie d'une nouvelle réunion.

Si, selon l'usage, l'assemblée en projet avait eu pour but de ratifier l'assemblée d'Albeuve, nous vous y aurions convoqué ; mais comme elle nous paraît être, au contraire, une nouvelle manoeuvre opposée à la décision du parti, cette réunion ne pourrait produire que le trouble et la division. Ayant le devoir de veiller au maintien de la discipline dans le parti conservateur dont nous avons l'honneur de présider les assemblées générales, nous estimons que la réunion convoquée par la voix des journaux ou par circulaire ne doit pas avoir lieu et nous vous prions de ne pas envoyer de délégué pour la circonstance.

On colporte intentionnellement le bruit que M. Progin est détaché de la Gruyère et qu'il va la quitter. C'est tout-à fait faux ! M. Progin restera à Bulle et continuera à se dévouer aux intérêts scolaires et économiques du district.

Veillez, M. Votre serviteur dévoué.
C. Niquille, préfet

PS

Veillez user de toute votre influence pour qu'aucun délégué de votre localité ne se présente à cette assemblée qui doit être considérée comme nulle et non avenue.

Novembre 2. Ce soir, en on se concerta au cercle catholique de Bulle sur la conduite à tenir demain, jeudi. L'opinion générale est qu'il faut s'abstenir d'aller à l'assemblée, car on sait que Gumevens et Albeuve fourniront de nombreux participants et que la réunion ne sera pas proportionnelle. MM Progin et Moret émettent au contraire l'avis qu'il faut se mettre en campagne toute la nuit pour faire arriver du monde.

Page 26

Le plus grand nombre décide de s'en tenir aux déclarations de M. Python à Albeuve et de s'abstenir demain.

Ce soir M. Niquille est obligé de télégraphier aux syndics que la réunion de demain aura lieu.

Novembre 3. Ce matin, M. Niquille, découragé, croit que les mieux, vu l'acharnement du gouvernement, que M. Progin se désiste et d'envoyer une réclamation dans ce sens à l'assemblée. M. Progin déclare que, sans craindre la lutte, il est prêt à signer une déclaration de désistement qu'il ne faut pas avoir eu égard à sa personne, mais à la situation et que M. le préfet n'a qu'à lui dire ce qu'il décide. M. Ackermann est contre une retraite. Ces messieurs décident d'attendre les délégués des communes. A 10h00 ceux-ci arrivent, c'est à dire ceux de 6 à 7 communes. Ils se prononcent formellement contre un désistement, bien que la lettre de M. Progin fut déjà rédigée et signée. Plusieurs représentants de communes de la Haute-Gruyère vont prier M. le préfet de ne pas revenir en arrière et de s'en tenir aux décisions de l'assemblée, ce qui est enfin adopté.

L'après-midi eu lieu l'assemblée des délégués ou plutôt celle des ramassés. M. Python assiste et déclare béatement que l'assemblée d'Albeuve, n'ayant pas répondu à l'attente, on a voulu consulter le district et finit par recommander de voter pour M. Musy.

M. Ducrest qui avait demandé le premier la parole se l'a vit refusée par M. Morard qui présidait l'assemblée. Lorsque enfin, il put parler après M. Currat et Python, il déclara que, selon les traditions, la réunion de district ne doit pas anéantir la décision des délégués d'un cercle de justice de paix ; qu'après les paroles de M. Python à Albeuve, le plus grand nombre des communes ne sont point représentées et que dans ces conditions, les décisions qu'on pourrait prendre ne saurait lier le parti conservateur. Il fait remarquer aussi que l'assemblée est irrégulièrement composée de personnes non déléguées. Certaines communes fournissent un appoint de voix bien supérieur au nombre de délégués qu'elles doivent avoir.

Page 27

M. Philipona répond à M. Moret en termes peu courtois, lançant maladroitement contre M. Geinoz, directeur et contre la commune de Neirivue des reproches blessants auxquels applaudit chaleureusement M. Dumas, doyen. M. Moret voulant répliquer, M. Morard déclara qu'il était temps de procéder à la vocation. Ce voyant, les partisans de M. Progin protestèrent en quittant l'assemblée

Notons que l'assemblée avait été convoquée à la Maison de Ville par les journaux du numéro 13 et qu'elle eut lieu au château. On a cru voir dans cette mesure un nouveau moyen de tromper les délégués partisans de M. Progin et de les éloigner de la réunion. L'assemblée du château ayant désigné M. M les journaux du numéro 13 appuyèrent cette candidature avec tout le talent et les moyens qu'on leur connaît. M. Progin fut déclaré par eux le candidat du cercle des arts et métiers et M. Niquille traîné dans la boue par « La Liberté » du 4 novembre surtout. D'un autre côté, toute la pression gouvernementale vint peser sur la balance. Menaces, renfort de courtiers électoraux, beuveries, tout fut employé en faveur de M. Musy. En présence de tout ce travail, « Le Fribourgeois » ne pouvait que s'écrier, le 5 novembre :

Fais ce que tu dois et advienne que pourra, telle a toujours été notre devise. Et bien ! A la veille du scrutin, encore une franche parole. Sous

prétexte d'union, on vous demande d'approuver par votre vote tout ce qu'un homme honnête condamne: les défections, les trahisons, la violation de la parole donnée, la pression et les buvailles officielles, l'indiscipline manifeste, les manoeuvres indignes, de basses rancunes personnelles, le mutisme dans les affaires publiques.

Chers montagnards.... Le ferez-vous ? Nous répondons pour vous : Non ! Jamais !

Nous n'avons pas d'agents électoraux ; le nous sommes pauvres ; les noms ne pouvant amener payer ni boire ni acheter les voix. D'ailleurs, la conscience nous défend de recourir à de tels moyens. Néanmoins, nous avons confiance dans le résultat du scrutin. Nous croyons que le nom aimé de M. Progin sortira victorieux des urnes, parce nous vous connaissons.

« La Liberté + et l' « Ami » ayant parlé d'irrégularités, de pression, d'intimidation, de mise en chartre privée des délégués au sujet de l'assemblée d'Albeuve, le « Fribourgeois » du 4 novembre publia la protestation suivante :

Les soussignés, délégués de l'assemblée d'Albeuve, se font un devoir de protester contre plusieurs allégations de « La liberté » de ce jour 3 novembre.

Page 28

1° Il nous a été affirmé dimanche par M. Python que le vote d'Albeuve serait définitif.

2° Nous ne voyons pas comment la candidature de M. Progin pourrait être irrégulière à Albeuve.

3° Les amis de M. Progin n'ont usé sur nous d'aucune autorité, pression, intimidations. Nous avons émis notre vote librement et en conscience. C'est pourquoi nous ne craignons pas de publier nos noms.

4° S'il y a eu abus d'autorité, pressions ou intimidations, ils n'ont pas été le fait des amis de M. Progin. Si nous avons été menacés avant et après le vote, ce n'a pas été le fait des agents électoraux du « Fribourgeois ».

5° La mise en chartre privée de quelques délégués n'a pas été le fait des partisans de M. Progin. Ce ne sont pas ces derniers qui nous ont fait, au dernier moment, un devoir de conscience de voter pour tel ou tel candidat.

6° Depuis que nous remplissons nos devoirs civiques, nous n'avons jamais eu autant de pression et autant de moyens déloyaux mis en oeuvre, comme ceux employés actuellement contre M. Progin.

7° Nous tenons à affirmer toutes nos sympathies pour M. le préfet Niquille.

Placide Grangier, Félicien Geinoz, syndic, Hippolyte Castella, Joseph Geinoz, Léon Pfulg, P. Fracheboud, syndic, Martin Fragnière

« La Liberté » du 4 novembre disait : « Le Confédéré » d'hier soir, tout en faisant semblant de ne pas prendre position, étale vivement nos sympathies pour la candidature Progin. Or, voici ce que disait « Le Confédéré » : beaucoup de nos amis demandent ce que doivent faire les radicaux. Restez calmes et tranquilles, dirons-nous, laisser-faire est laisser aller.

S'ils ne jugent pas opportun d'avoir un candidat à eux et de provoquer un ballottage, ils ne doivent à notre avis ne favoriser ni l'un ni l'autre des candidats. M. Musy est le candidat des « tépelets » et M. Progin le candidat du « Fribourgeois » ultra-radical, qui n'a jamais manqué de donner un coup de griffe aux radicaux. Nous ne sommes là pour faire l'affaire ni de l'un ni de l'autre et, suivant les circonstances, pour agir pour votre propre compte.

Samedi 5 novembre. La Gruyère est envahie par les « kroumirs » gouvernementaux qui mettent tout en oeuvre contre M. Progin. Ici, s'adressant à des radicaux, ils l'appellent le cardinal des curés (Hauteville) là, où comme inspecteur, il a eu à lutter pour obtenir une bonne fréquentation des écoles, on le présente comme tyran (Cerniat et Montbovon). Ailleurs, où on a affaire à de crédules conservateurs, on le montre comme radical, franc-maçon, candidat du cercle des arts et métiers (Bellegarde). Voici comment « Le Fribourgeois » résumait ce travail, dans le numéro90 du 9 novembre.

Jamais une candidature catholique n'a été combattue comme celle de M. Progin. Tout a été mis en oeuvre pour le faire échouer. Nous ne reviendrons pas sur des faits connus qui jettent un triste jour sur des personnes et des choses.

Page 29

On ne voulait pas à aucun prix d'une candidature très agréable à l'ensemble du clergé et de notre population de la Gruyère.

Cette opposition, aussi acharnée que puissante, aurait certainement réussi sans la ténacité d'hommes énergiques et sans la condamnation prononcée par le public honnête et en général, contre les moyens déshonnêtes employés par l'officialité elle-même, nous le constatons avec une tristesse et un dégoût profonds

Chers lecteurs, vous avez vu vendredi, samedi et dimanche vos communes, vos auberges, puis les salles de vote envahie par des agents du gouvernement. Jamais la libre Gruyère, jamais les montagnards si honnêtes et si droits n'avaient eu autant de visites intéressées, pour ne rien dire de plus.

Vous avez vu la maison de force représentée à Marsens, Gumefens et Avry ? La maison de correction à Bellegarde et dans la Basse-Gruyère ? Le Conseil d'Etat à Echarlens ? La direction de l'instruction publique à Riaz ? La chancellerie à Broc et à Cerniat ? La station laitière à Sâles ? Le numéro 13 à La Roche, Villarvolard et à Morlon ? En un mot, votre district d'un bout à l'autre, a été envahi par les

politiciens officiels les plus habiles, dont quelques-uns se présentent même chez les particuliers, fonctionnaires ou non, en vertu d'ordre gouvernemental et au om de presque tous nos départements. A Lessoc, Alexis Robadey s'est présenté à la cure se disant envoyé par M. Python.

Ils avaient pour eux l'influence, le nerf de la guerre, la parole, même les pots-de-vin. Le vin n'a pas été épargné. Il y a eu des dépenses folles. Déplorable exemple donné par les agents d'une autorité qui a la mission de lutter contre l'alcoolisme et de ne pas laisser corrompre les électeurs. D'où vient donc tout l'argent dépensé ?

Comme on le voit, Fribourg avait la prétention d'imposer ses injustes volontés à la Gruyère. Et tandis que l'officialité était sur pied, on appelait à Fribourg les fonctionnaires amis de M. Progin. M. Niquille, Chiffelle et Moret pour les empêcher de recommander ce candidat à leurs concitoyens. Un de nos amis personnels a même été, en plein établissement, apostrophé de la manière suivante : « Pour qui votez-vous ? » - « Pour M. Progin ! » « Prenez garde à votre place ! Il y a assez longtemps que le gouvernement nourrit des fonctionnaires qui travaillent contre lui ! »

On n'a même pas laissé en paix les membres de notre vaillant clergé. Mais en présence de la situation la plus mouvementée que nous ayons eue jusqu'ici, que faisons-nous ? Nous n'avons pas d'argent et pas d'agents électoraux. Quantité de bulletins Progin remis à des personnes sur lesquelles nous comptions sont restés dans la poche. Dans la Basse-Gruyère, hier, ils ont fait en grande partie défaut. Vendredi soir, le cercle catholique demande des bulletins par dépêche : il n'y en a plus, fut-il répondu de Fribourg.

Les abonnés nous demandent aussi des bulletins. Nous ne pouvons leur en remettre. C'est pour la première fois de notre vie que nous sommes allés au feu dans de telles conditions. Voilà le fait dans leur ensemble.

« La Liberté » ayant publié quantité de faussetés au sujet de la candidature Progin, « Le Fribourgeois » y avait répondu le 5 novembre, dans un article intitulé : Les points sur les i lequel eut le don de déplaire fort à M. Dumas.

Voici les paroles du « Fribourgeois » :

Page 30

Les points sur les i

« La Liberté » a publié un article sous ce titre et n'a réussi qu'à se tromper est à nous tromper. Nous allons mettre aussi et mieux qu'elle les points sur les « i »

Voici l'histoire vraie de la candidature de M. Progin

1° Le 27 août dernier, la commune de Neirivue offrait la bourgeoisie l'honneur de M. Progin. Dans la pensée de tout le monde et à la joie de tous les vrais gruériens, ce fait posait la candidature de M. Progin à la succession de M. Alexis Castella.

2° Durant la retraite ecclésiastique au séminaire, le M. le doyen Dumas chargea M. Tanner, directeur d'Hauterive, d'interroger M. Python et Soussens sur cette candidature. M. l'abbé Tanner avait pour mission d'obtenir que ni M. Python ni « La Liberté » ne fissent opposition à l'élection projetée. Or, M. Python déclara au révérend directeur de l'école normale qu'il n'avait aucune objection à formuler contre l'accès de M. Progin à la députation. A cette occasion, M. Python ne dit mot de la prétendue la compatibilité soulevée plus tard. M. Soussens dit à M. Tanner : « Nous ne combattons pas cette candidature, mais nous ne recommanderons pas non plus » Ce sont les termes qu'on nous a rapporté.

3° M. Dumas, rentrant de la retraite le 3 septembre, communique sa réponse à M. Progin et ne cacha pas sa satisfaction d'avoir obtenu que l'élection fût assurée sans lutte ni opposition.

4° M. Morard, adversaire personnel de M. Progin, se mit en traverse des projets de M. Dumas, flatta l'amour-propre des citoyens d'Albeuve, excita leur rivalité avec Neirivue et provoqua la candidature de M. Musy. En même temps, M. Morard et ses tenants allaient manœuvrer à Fribourg. Ce sont eux qui mirent en branle la machine infernale de la compatibilité et qui, pour gagner du temps, obtinrent que la votation ne fût fixée au 23 octobre.

5° M. Pie Philipona, rédacteur de l'ami du peuple, vint à Albeuve pour gagner M. Dumas. Il avoua deux choses à bien noter.

- Qu'à Fribourg, on ne voulait pas lâcher M. Morard qui avait toujours bien fait voter la députation de la Gruyère.
- Qu'il s'agissait pour les tenants Morard de gagner du temps. Ce dernier avait expliqué le retard de la convocation du cercle d'Albeuve.

6° Le travail était si intense dans le cercle d'Albeuve que M. Dumas le signalait avec indignation dans des lettres qui restent ; Il réclamait des mesures, se plaignait de l'apathie du préfet, etc.

7° C'est ce travail indigne et déloyal loyal d'avant coup des partisans de Morard. Ce sont les lettres ardentes de M. Dumas qui ont provoqué la proclamation du cercle catholique de Bulle. Puisque la liberté des électeurs du cercle était violée, il fallait y parer par un coup d'éclat.

8° Cette proclamation qui renversait les plans des comploteurs souleva les tempêtes officielles. M. Dumas, on ne sait trop pour quel motif, changea diamétralement d'attitude et devint le champion Musy. On sait le reste. Tels sont les faits.

M. Progin, sachant par M. Dumas que sa candidature était acceptée par M. Python, consentit à être porté, malgré sa répugnance pour la députation. Depuis lors et après l'indignité des procédés mis en oeuvre contre lui, le candidat ne pouvait plus se désister sans mentir à son caractère.

Les hommes qui ont pour eux la loyauté des moyens et l'approbation des gens de coeur ne doivent pas céder devant les tripoteurs. On peut

être battu sans honte ni humiliation quand on a pour soi le droit et la correction et quand on a contre soi la pression, les intimidations, les pots de vin, l'excitation malsaine des rancunes et des rigidités de clocher. Du reste, M. Progin n'a jamais été invité à se désister.

En réalité, si nous avons les luttes actuelles et la scission, c'est uniquement parce que M. Morard ne voulait pas de la candidature Progin. Tout est là. Un caprice ou une frayeur d'un homme vindicatif met le trouble dans le pays.

Page 31

Les loyaux gruériens sanctionneront-ils par leur vote de pareils procédés et approuveront-ils de tels hommes? C'est donc M. Morard qui est la cause première de la scission. C'est lui qui a excité les gens d'Albeuve, liant ainsi les mains de M. le doyen Dumas, ainsi que ce dernier l'a répété plusieurs fois à ses confrères.

C'est lui qui, par M. Dumas une volte-face déloyale et l'a compromis tout en compromettant le clergé en général. C'est lui qui, le premier, a suscité à Fribourg des terreurs imaginaires et a compromis le gouvernement.

C'est lui qui, par M. Dumas, a lancé M. Python dans une voie indigne d'un magistrat sérieux. Voyez un effet celui-ci disant à Albeuve le 30 octobre : « c'est entendu, vous voterez tous pour M. Progin. La réunion de jeudi n'aura pas lieu » et à Bulle, le 3 novembre, dans cette réunion qui ne devait pas avoir lieu : « Je vous conseille de voter pour M. Musy. »

Regardez-le encore à Albeuve, parlant, menaçant au nom du gouvernement et, quelques jours plus tard, déclarant en plein Grand Conseil que s'il était venu deux fois dans la Gruyère, ce n'était pas comme représentant du gouvernement, mais comme homme politique. M. Python ne se moquait-il pas des gruériens, qui avaient des yeux pour voir, en disant dans la même session : « La plupart des fonctionnaires ont travaillé pour M. Progin (page 194 du compte-rendu de la séance du 19 novembre 1892).

Malgré tout le travail, toute la pression dont nous venons de parler, **M. Progin recueilli 1816 voix contre 1490 données à M. Musy.**

Que vont faire maintenant les auteurs de la division? Vont-ils reconnaître leur erreur et accepter M. Progin comme représentant la volonté du peuple? Malheureusement non! Fidèles au système d'écrasement mis en vigueur chez nous depuis une quinzaine d'années, ils résolurent dès le premier instant, de faire une guerre à mort au « Fribourgeois » qui avait contribué à la victoire du 6 novembre, d'épurer le fonctionnarisme par le dégomme et de rendre à M. Progin la vie impossible au Grand Conseil.

Page 32

Grand conseil

Quant à M. Dumas, il voulut se consoler de la défaite qu'il avait contribué à organiser en publiant la lettre ci-après qui fut adressée au "Fribourgeois" et en même temps à "La Liberté" et à « L'ami du peuple ». Le rédacteur du « Fribourgeois » transmis la pièce à l'évêché pour directions, mais la prose de M. Dumas ayant été dans l'intervalle publiée triomphalement par les journaux du numéro 13, l'évêché laissa au « Fribourgeois » sa liberté d'action et l'autorisa à se défendre.

Voici la lettre de M. Dumas

Albeuve, le 10 novembre 1892

M. le rédacteur

J'attendais le numéro de ce jour avant de vous envoyer la protestation suivante qui s'ajoute aux innombrables démentis que votre journal a reçus dans le court espace de 25 ans.

J'avais appris la semaine dernière de source autorisée que M. Niquille colportait partout une lettre que j'avais écrite à M. Progin. Ce procédé peu délicat et très imprudent fut jugé sévèrement par le public honnête.

Racontant à sa manière l'histoire de sa candidature M. l'inspecteur fait aussi mention des lettres ardentes qui auraient selon lui provoqué la proclamation du cercle catholiques de Bulle. Comme on se trouvait à la veille de la votation et que la victoire était peu sûre, l'article finissait par une excitation aux haines radicales contre M. Morard. C'est naturel, et aujourd'hui M. Progin remercie ses nombreux adversaires politiques de leurs bienveillants suffrages. Ainsi se confirme le propos d'un ardent radical de Bulle, propos tenus ici devant plusieurs témoins: M. Progin est conservateur mais il sera vite des nôtres.

Vous ne variez pas, dites-vous, M. le député! Prenez garde! Le terrain est glissant. Et déjà, n'avez-vous pas varié depuis le jour peu éloigné où vous me disiez que vous ne vouliez pas les suffrages des radicaux. Méditez bien le texte de l'écriture rapporté aujourd'hui par "Le Fribourgeois": « ceux qui s'élèvent seront abaissés. »

Malgré la répugnance que j'éprouve à continuer le débat électoral, il est de mon devoir d'expliquer mon attitude, de mettre à mon tour les points sur les « i » et, à l'aide de documents authentiques, d'exposer aux yeux du public, l'histoire vraie de la candidature Progin. Je regrette qu'on m'ait contraint à faire des révélations.

Le 23 août dernier, un des plus ardents promoteurs de la candidature Progin, un homme fort en vue, selon l'expression de M. Tanner, me le proposait dans les termes suivants: « Il s'agit de faire acte d'indépendance de la part du clergé et du peuple vis-à-vis de l'autocratie gouvernementale personnifiée dans la Gruyère par M. Morard.

Le 21 septembre, le même m'écrivait : « Dans le moment présent et vu l'ensemble du travail qui s'est fait depuis un an pour nous enserrer plus ou moins, il importe de ne pas abandonner cette candidature et de la faire triompher.

M. le préfet voudra bien se rappeler ce qu'il m'écrivait peu de temps après, que cette candidature était dirigée contre M. Morard, lettre qu'il confirma ensuite de vive voix en présence de M. Progin. Et c'est bien dans ce but que fut demandée la bourgeoisie d'honneur que la commune de Neirivue avait refusé il y a quelques années pour le prix de 1300 francs.

Page 33

Il demeure donc établi :

- 1° que la candidature Progin était une vraie candidature d'opposition
- 2° que M. le préfet Niquille allait troubler, diviser le district et le parti conservateur pour une vengeance personnelle;
- 3° que M. Morard était parfaitement innocent puisqu'il n'avait encore avancé aucune candidature bien qu'il fut président du comité conservateur.

Avec un cynisme sans égal, vous avez osé citer si souvent les textes de Mgr Guibert : les électeurs catholiques doivent se mettre en garde contre de mesquines considérations personnelles et surtout contre d'odieuses cabales. Et c'était à coups de textes et de conciles que vous vouliez appuyer une telle candidature. O Tartuferie !

Voyant que M. le préfet et ses amis allaient jeter le trouble dans le pays et diviser le parti conservateur, j'ai voulu sincèrement conjurer ce péril en cherchant à faire de la candidature Progin une candidature gouvernementale. Je travaillais dans ce but. M. Progin et ses amis ne me contredirent pas. Je leur ai exprimé franchement mon opinion que je ne voulais pas de candidature antigouvernementale et que "Le Fribourgeois" ne devait pas en parler. M. Progin me dit alors à Bulle: c'est bien ainsi que je l'entends. Il me semblait en effet que la présence de M. Progin n'avait pas de quoi effrayer le grand conseil et que quel que fut son génie il trouverait des hommes qui sauraient discuter ces raisons et lui répondre.

Vous êtes dans l'erreur quand vous avancez que M. Pie Philipona vint à Albeuve pour me gagner à la cause Morard. Il avait un autre but très louable. C'est une histoire de cancan que vous avez faite.

M. Morard voulut à son tour présenter une candidature et répondre au défi de M. le préfet. La population d'Albeuve, lésée dans ses droits, entra dans les vues de M. Morard et soutint la candidature Musy. Ce dernier un refusa longtemps et finit par céder devant les instances de la population. Je déclarai alors que ma position devenait difficile. Je mis M. Progin au courant de ce qui se passe et je lui exprimai mon étonnement de ce que de son côté on ne faisait rien pour le soutenir. Je me trompe : on m'accablait de lettres et de sollicitations qui se résumaient toutes dans ses mots : « Faites triompher la candidature Progin ! Vous avez la clé de la situation! Je n'ai rien fait pour provoquer la proclamation du cercle catholique. Je l'ai désapprouvée et regrettée.

Deux candidatures étaient en présence. Bien que j'ai cru devoir soutenir celle de M. Musy pour des motifs graves et sérieux dont je n'ai pas à me repentir. Cette candidature aurait certainement triomphé à Albeuve si les délégués avaient été l'expression du peuple. Il est certain qu'il y a eu pression.

Enfin de toute cette campagne, il faut conclure ensuite des procédés mis en usage :

- 1° que l'autocratie gouvernementale est moins à craindre que l'autocratie préfectorale ou radicale comme on voudra.
- 2° que "Le Fribourgeois" veut faire du clergé un piédestal pour arriver à ses fins, comme on a vu dans l'histoire de la candidature
- 3° que MM. Ackermann et Progin se moquent du clergé
- 4° que M. Progin est le candidat du cercle radical de Bulle et non pas du cercle d'Albeuve. Comptez les voix !
- 5° que "Le Fribourgeois" suit politiquement une voix mauvaise et conduit au radicalisme
- 6° qu'il est temps de réfléchir et de voir où l'on va.

F. Dumas, doyen, curé d'Albeuve

M. Dumas crut sans doute avoir fait merveille en publiant sa lettre. Il envoya immédiatement un exemplaire de « L'Ami du peuple » qui la contenait à M. le curé de Neirivue, son voisin, son ami, son secrétaire décanal qui le voyait presque chaque semaine, comme le confesseur ou comme pénitent, mais qui ne l'avait pas revu depuis le 27 octobre, alors qu'il n'avait pas encore les raisons de croire M. Progin radical ou l'instrument des radicaux

Page 34

Et c'est bien, il est vrai que M. Musy allait céder, car les gens d'Albeuve menaçaient de désertir son établissement. C'était, disait-il, le prendre du côté sensible. Il ne le croyait très intéressé. Comme on le voit, M. Dumas se moque de tout le monde. Notons encore qu'il adressa sa feuille sous une enveloppe de moquerie de couleur rose. Elle porte le sceau du bureau d'Albeuve avec la date 12 XI 1982.

Voici en quelques termes "Le Fribourgeois" répondit à M. Dumas.

On nous permettra de répondre à M. le doyen Dumas avec tous les égards dus à son caractère, au rang qu'il occupe dans le clergé et à une ancienne amitié. D'abord, nous cherchons en vain, dans les textes de M. l'abbé Dumas, la justification de ses six conclusions qui ne sont pas précisément enfermées dans les prémices. Mais nous laissons à des voix plus autorisées que la nôtre le soin de réduire à néant les conclusions de M. le doyen.

Vous voulez, honoré M. le doyen, ajouter votre protestation aux innombrables démentis que notre journal a reçu dans le court espace de 25 ans.

Votre protestation ! Veuillez s'il vous plaît remarquer que vous publiez, non pas une protestation, mais des accusations injustes contre M. le

préfet Niquille, M. Progin et votre très humble serviteur. Toute votre protestation est là !

Les innombrables démentis reçus pendant 25 ans au « Fribourgeois » ne nous sont guère connus. Pour ce qui concerne le rédacteur actuel, ce dernier peut affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'il n'a jamais donné lieu à des plaintes graves contre des abus en matière de presse. Sans doute, il peut arriver et il arrive à tout journal, à commencer par les plus importants, d'être mal renseigné. Rectifier ! C'est alors faire acte de loyauté.

Mais supposons que M. le doyen ne fasse point erreur. Il daignera cependant reconnaître que, malgré d'innombrables démentis, il nous a bien souvent honoré de sa confiance et ses sympathies, comme sa protection. Aussi, avons-nous une si grande confiance en M. le curé d'Albeuve qui nous avait dit, au début de la candidature de Progin : « Je préférerais un autre nom ». Nous nous serions alors inclinés devant le désir de M. Dumas.

Nous avons cependant suivi ce prêtre aimé jusqu'à l'heure où il crut devoir nous abandonner. Nous avons regretté cette volte-face que nous pouvons et que nous voulons expliquer charitablement ; mais moins flexible que M. le doyen Dumas, nous avons cru devoir conserver nos positions.

Et ici, nous arrivons au coeur même du débat.

La candidature Progin est une candidature d'opposition; elle était dirigée contre Morard. Il s'agissait de faire acte d'indépendance, etc... raconte M. le doyen.

Opposition peu dangereuse assurément, s'il ne s'agissait que de secouer la chaîne Morard est de se débarrasser de la tutelle de ce dernier !

Et de fait, cette opposition n'effraya nullement notre honorable ami qui, si nous ne nous trompons pas, n'a jamais eu de grandes sympathies pour M. le président du tribunal de la Gruyère.

Le 23 août, comme le 21 septembre M. le doyen Dumas possédait ses lettres dont il cite des passages.

Il connaissait donc dès le début la pensée et d'un homme fort en vue ; néanmoins à deux mois de distance, le 28 octobre, l'honorable M. Dumas écrivait publiquement : « Je trouve M. Progin digne à tous égards, digne du mandat de député. Ainsi, pendant deux mois entier, ni la vraie candidature d'opposition, ni les vengeances personnelles, ni l'innocence de M. Morard, n'ont pu diminuer l'estime de M. Dumas. Pour l'honorable M. Progin, dont la candidature est si peu antigouvernementale que M. Dumas pensait en faire aisément une candidature gouvernementale.

Et cela serait arrivé infailliblement, si l'on avait respecté la décision des délégués d'Albeuve, selon la première opinion de M. le conseiller d'Etat Python.

Page 35

Nous avons en main des documents intéressants sur l'attitude de M. le doyen d'Albeuve. Mais, comme l'honorable ecclésiastique trouve peu délicat le procédé de divulguer les pièces qui le concernent, nous les laisserons dans notre casier.

Nous constaterons seulement :

- 1° que le 19 octobre, M. Morard travaillait déjà à Albeuve en faveur de M. Musy; la déclaration du cercle catholique n'avait pas encore paru à cette époque.
- 2° que le 21 octobre, le conseil communal d'Albeuve s'est rendu chez M. le doyen pour le presser d'agir sur M. Musy.
- 3° Que le lendemain, le M. le doyen trouvait chez M. le préfet trop conciliant et inactif.
- 4° que la lettre assez vive de M. Dumas à ce sujet, sans s'occuper des mesures à prendre, a néanmoins indirectement provoqué l'action. De là, la déclaration du cercle catholique, entre autres.
- 5° que le 29 ou le 30 octobre, M. le doyen écrivait à des délégués pour leur recommander en conscience la candidature Musy. Deux jours après le 28, M. Progin n'était donc plus digne à tous égards de mandat de député
- 6° que le même jour, M. le doyen travaillait ouvertement pour M. Musy et lui faisait un devoir de conscience de soutenir cette candidature
- 7° qu'à Albeuve même, les députés Montbovon, Lessoc, Grandvillard et Albeuve ont entendu, avant le vote, les conseils de M. le doyen Dumas. On leur aurait fait un devoir de conscience de voter pour Musy.

Si nous nous adressions à tout autre qu'à M. le doyen Dumas, nous aurions droit de dire en terminant : « vous avez été une barque sans lest, poussée par le vent d'un rivage à l'autre. Vous avez cru peut-être aborder à la gloire. Hélas ! Vous avez échoué à la pitié. »

Mais nous comprenons que M. le curé Dumas ait finalement préféré son paroissien, c'est à dire son fils spirituel à ses amis du "Fribourgeois". Le père l'a emporté sur l'ami. Le verdict populaire n'a pas donné satisfaction aux dernières sympathies de M. le doyen. Mais ce n'est pas une raison, à nos yeux, pour oublier une ancienne affection et les titres que possède ce prêtre dévoué à notre reconnaissance et à notre respect.

Donnons maintenant la parole à la commune de Neirivue et à nos amis du clergé gruérien.

Protestations de la commune de Neirivue

Le conseil communal de Neirivue, après avoir pris connaissance de la lettre de M. le doyen, publié notamment dans le numéro 135 de « L'Ami du peuple », proteste contre plusieurs erreurs enfermées dans cette lettre, à savoir :

1° personne ne nous a demandé pour M. Progin la bourgeoisie d'honneur. C'est de plein gré et comme juste reconnaissance que nous l'avons offerte à un homme que M. MM. les doyens Folly et Jaquet honoraient de leur confiance et que M. le doyen Dumas trouvait naguère digne à tous égards du mandat de député.

2° jamais la commune de Neirivue a refusé à M. Progin la bourgeoisie pour le prix de 1300 francs ni pour n'importe quel autre prix. M. le doyen Dumas, cette fois, comme en d'autres circonstances, a malheureusement été mal renseigné ont mal inspiré.

Voici ce que nous trouvons à la page 38 du protocole communal de l'assemblée du 2 août 1873 :

L'assemblée, après un moment de réflexion, a décidé de recevoir M. Progin volontiers, ainsi que sa famille, à l'unanimité des 20 membres présents, à teneur de la loi sur les communes, en date du 7 mai 1864 tout en regrettant de ne pouvoir le faire plus avantageusement pour lui.

M. Projet, encore une fois, n'a jamais offert un sous pour la bourgeoisie de Neirivue.

Page 36

Quelles que soient les accusations et les insinuations malveillantes de M. le doyen d'Albeuve à l'adresse de M. Progin, elles n'enlèveront jamais l'estime que les gens de Neirivue, ainsi que la population de la Gruyère ont pour ce dernier, qu'ils connaissent depuis longtemps. M. Progin, à l'encontre de certains personnages, ne perd rien d'être vu de près.

Neirivue, le 13 novembre 1892

Au nom du conseil communal : Félicien Geinoz, syndic

Déclaration du clergé de la carrière

M. Le rédacteur du "Fribourgeois"

Nous ne serions certes pas intervenus dans les longs débats de l'élection du 6 novembre si M. le doyen Dumas n'avait pris les devants et donné l'exemple. Mais, puisqu'il a cru devoir ajouter à son autorité l'accusation calomnieuse lancée contre le nouveau député M. Progin, M. le préfet de la Gruyère et le rédacteur du "Fribourgeois" c'est pour nous un devoir de justice, de déclarer que : "Le Fribourgeois" ne veut pas faire du clergé un piédestal pour arriver à ses fins. Au contraire, depuis longtemps, il a fait bien des sacrifices matériels et autres pour soutenir la cause de la religion, de la moralité et du vrai conservatisme, bien qu'il n'ait aucune part à l'oeuvre de la bonne presse.

MM. Progin et Ackermann ne se moquent pas du clergé. Peut-être, en examinant de près, parleront ils moins souvent de l'action du clergé, de son influence, de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Par contre, ils aiment la société du prêtre et surtout des nombreux ecclésiastiques qui s'occupent de toutes les questions qui intéressent l'avenir de notre cher pays. Ils daignent les entendre, discuter amicalement avec eux, accepter leurs enseignements sur les besoins réels de la population. Nous en disons autant du dévoué préfet de la Gruyère.

En plusieurs circonstances, on a pu voir comment certains hommes dont nous ne voulons pas médire d'ailleurs, apprécient les idées émises par des membres du clergé.

Nos amis dévoués n'ont pas encore, soit en public sur le plan particulier, élevé à la hauteur d'un principe que le clergé ne doit pas se mêler de politique. Ce ne sont pas eux qui l'année dernière menaçaient le clergé de diriger les élections contre lui.

M. Progin n'est pas élu du parti radical. En examinant le résultat du vote dans plusieurs communes de la Basse-Gruyère, on peut se convaincre que les voix radicales données à M. Musy compensent, en grande partie, celle de la ville de Bulle.

Non seulement, il est certain qu'aucune avance n'a été faite au parti radical. Que le passé de M. Progin ne peut donner aucune espérance à ce parti. Nous pouvons affirmer de plus que l'arrivée dans la Gruyère de certains agents électoraux officiels et leur conduite, les procédés inqualifiables de "La Liberté" à l'égard de M. le préfet ont été seuls la cause d'une plus grande participation au scrutin de Bulle.

"Le Fribourgeois" ne suit pas politiquement une voix mauvaise conduisant au radicalisme. Nous convenons cependant avec M. le doyen d'Albeuve qu'il est temps de réfléchir et de voir où l'on va. Mais ce n'est pas au «Fribourgeois» et à ses amis toujours plus nombreux dans le clergé et dans la partie la plus saine de la population, c'est aux adversaires que s'adressent tout naturellement les conseils de M. le doyen Dumas.

"Le Fribourgeois" pas plus que M. Progin et pas plus que nous, n'est l'adversaire du gouvernement. Il a soutenu vigoureusement certaines polémiques et nous en prenons à témoin tous les électeurs sérieux : il n'a pas tenu au « Fribourgeois » qu'elles ne fussent moins passionnées.

Page 37

Si le gouvernement, qui cherche à garder avec les autorités religieuses les plus cordiales relations, qui maintient notre canton dans la voie du progrès matériel, qui fait les efforts les plus louables pour le progrès moral, avait besoin de défenseurs énergiques, dévoués, prêts à tous les sacrifices, il n'en trouverait nulle part de meilleurs que parmi les électeurs du "Fribourgeois" et les électeurs de M. Progin.

Mais, pour être gouvernemental, est-il nécessaire d'approuver et de défendre envers et contre tout, par tous les moyens, ce que font et divisent tels ou tels personnages ayant des attaches plus ou moins officielle ? Le parti conservateur catholique ne doit-il plus être qu'une armée organisée à l'instar d'un régiment d'Outre-Rhin ?

Pour ce qui regarde en particulier les élections, est-ce que les hommes d'esprit et de conscience et les populations qui ont confiance en eux, ne seraient plus capables de choisir celui qui défendra le mieux leurs intérêts, sans être dirigés, non par des conseils, mais par des menaces et des désordres électoraux ? A notre humble avis, la force du parti conservateur réside dans cette énergie que déploie un citoyen quand il sait ce qu'il croit, ce qu'il veut, où sont le vrai et le faux et dont la conduite soit privée soit en public et en harmonie avec sa croyance et la loi divine.

Ce qui est de nature à égarer cet homme va le conduire au radicalisme, c'est précisément de l'habituer à suivre en aveugle toutes directions quelles qu'elles soient, à obéir aux attractions des faveurs électorales, à user du mensonge et de la calomnie. Quand il ne se laissera plus diriger par sa conscience, il trouvera facilement des chefs plus agréables, moins austères, plus accommodants avec les petites passions que les agents conservateurs les plus débonnaires. C'est alors qu'il deviendra mûr pour le radicalisme.

Les deux passages incriminés des lettres de l'homme fort en vue, lettres très confidentielles et indiscretement mises en circulation, les premières de toutes, dans la campagne électorale, s'expliquent par ce qui précède. Nous déclarons formellement que ces textes n'ont pas un autre sens.

R. Bochud, curé de Neirivue
E. Limat, curé de Montbovon
A. Pythoud, curé de Lessoc
Repond, curé de Grandvillard
Cottet, chanoine de Gruyères
J. Dévaud, curé de La Tour
A. Moullet, curé de Vuadens
Alphonse Bugnon, curé de Sâles
F. Rouge, curé de Vuippens
J.-L. Rouge, curé de Sorens
Grandjean, chapelain d'Avry
Déglise, curé de Corbières
Marilley, curé d'Hauteville
Demierre, prieur de Broc
Krattinger, curé de Bellegarde
Jordan, curé d'Estavannens

M. l'abbé Déforel, curé d'Avry, qui daigne nous honorer de son amitié n'ayant pu prendre connaissance des termes de la déclaration qui précède, nous autorise à donner en son nom, soit aux députés de M. Progin, soit à M. le préfet Niquille un témoignage public de son entière sympathie. D'autres prêtres du district dont les noms ne se trouvent pas à la suite de la déclaration collective du clergé de la Gruyère, partagent pleinement les sentiments de M. l'abbé Déforel.

"Le Fribourgeois" No 92 du 16 novembre 1892

Mais les radicaux ont voté pour M. Progin. Entendons-nous. D'abord, c'était leur affaire. Aucune avance ne leur a jamais été faite, tandis que le camp opposé n'a pas ménagé ses tentatives d'embauchage. Si M. Morard avait pu obtenir le concours des radicaux de Bulle, il aurait accepté avec enchantement et sans scrupules et "La Liberté" aurait applaudi.

Page 38

Ensuite, nous affirmons de nouveau que les électeurs radicaux n'ont pas voté, comme parti, en faveur de M. Progin, qu'il n'y a eu entre eux aucune entente préalable et qu'ils ont donné des voix dans les deux camps.

A Bulle, deux des nuances radicales extrêmes se sont abstenus, à Vuadens, l'opposition à M. Progin a été conduite par M. Torche, l'orateur le plus violent des banquets radicaux des rois; à Charmey, où un mot d'ordre aurait pu doubler le nombre des votants, il y a eu grande abstention radicale. D'autre part, les radicaux de Riaz, de Marsens, de Sorens, de Gumefens, d'Avry, de Vuippens et d'Hauteville ont fait campagne avec Morard. "La Liberté" c'est bien gardé de faire ses constatations qui réduisent à néant au moins 50 de ses articles violents, mensongers et des calomnieux.

Il faut savoir que, depuis une semaine avant les élections, des menaces étaient colportées à l'adresse de M. Le préfet de la Gruyère. On annonçait que ce magistrat serait dégomme, on recueillait de tels propos de la bouche d'un personnage qui affirmait être assuré d'aller un continent prendre possession de la préfecture. Il se disait que M. le préfet avait été appelé à Fribourg et que son déplacement allait avoir lieu.

L'article violent de "La Liberté" du 24 novembre donnait un fondement à ses craintes. C'est sous la pression de ses propos et de ses craintes que la population de Bulle s'est demandé s'il ne convenait pas de donner à M. Niquille un éclatant témoignage de sympathie et de confiance. Si M. Progin est battu, disait un groupe personnages avinés, M. Niquille pourra faire ses malles et c'est moi qui irai au château. Voilà ce qui a soulevé les bullois et provoqué la fréquentation inattendue du scrutin. Aussi des radicaux notoires ont-ils répété à M. Progin: « Nous n'avons pas voté pour vous, mais pour répondre aux menaces insolentes proférées contre M. le préfet.

Page 39

Telle est la caractéristique de cette votation. Notre conviction, basée sur des calculs sérieux, et que, si les radicaux s'étaient totalement abstenus dans les deux camps, M. Progin aurait encore eu la majorité. D'ailleurs, a-t-on bien peur des radicaux au numéro 13 ? Citant à ce sujet quelques lignes de "La Gruyère" le samedi 18 octobre 1890: Quand "La Liberté" viendra soulever le spectre du radicalisme est de la franc-maçonnerie, nous lui demanderons : pour qui faisiez-vous voter aux élections communales de la ville de Fribourg? Ne portiez-vous

pas sur votre liste quatre radicaux dont deux francs-maçons sur les huit membres à élire.

Comme on le voit, « vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà ». Nous nous demandons après cet exposé, où, bien des manoeuvres secrètes n'ont pu être mentionnées, comment le comité conservateur gruérien pouvait écrire le 3 décembre 1896 en parlant de M. M. MM. Progin, Barras et Grandjean : « Bien qu'il lui en coûtât d'accorder ses suffrages à des hommes qui avaient été les auteurs de la division, le comité conservateur a déclaré adhérer aux vues exprimées par le chef du diocèse. M. Progin, la cause de la division! Dites plus tôt la victime d'un despotisme de plus en plus accentué, selon la parole d'un homme bien placé pour juger avec connaissance de cause des personnes et des choses.

Notons encore un point. Il n'est pas sans importance ici. En 1892, après que la question d'incompatibilité fut soulevée contre M. Progin, MM. Menoud, président du conseil d'Etat et Python chargèrent M. Niquille, préfet, d'obtenir qu'il acceptât les fonctions d'inspecteur secondaire en échange de celle d'inspecteur primaire. En confiant cette mission à M. Niquille, MM. Menoud et Python s'engageaient dès le moment de l'acceptation à travailler et à faire travailler tout le parti gouvernemental en faveur de la candidature Progin. Cette promesse a été décisive pour M. Niquille qui a fait pression sur M. Progin pour obtenir son consentement afin d'éviter la lutte. La résolution ou promesse est confirmée chez M. Progin par une lettre privée du 26 octobre relatant ce qui s'était passé le matin au conseil d'Etat.

Pag 40

Or, on sait que ce soir même du 26 octobre, en annonçant la nomination de M. Progin, "La Liberté" ouvrait contre lui la campagne électorale. La promesse faite et est donc violées par M. Python et toute sa "Camarilla".

De plus, en 1893, au moment où M. Grand prenait l'initiative d'une séance de conciliation à Romont. M. Progin offrait à M. Théraulaz de se désister et de ne plus s'occuper que de questions scolaires. Il offrait donc de déposer immédiatement son mandat de député. M. Théraulaz lui répondit dans une lettre du 29 mars 1893 : « le remède serait pire que le mal et il ne saurait en être question ».

M. Progin serait la cause de la division? Dites plutôt qu'elle est le fait du rouage occulte dont M. Python et le gouvernement subissent l'irrésistible pression et qui va faire disparaître le peu de prestige qui reste au Conseil d'Etat comme le disait M. Théraulaz, le 31 mai 1892, au moment où été violée la promesse faite à M. Arsène Niquille.

Mais revenons à M. Dumas, la cheville ouvrière de M. Morard dans l'odieuse campagne menée contre la candidature Progin. Comment va-t-il expliquer à ce dernier son changement d'attitude ? Écoutons-le :

Albeuve, le 11 novembre.

M. l'inspecteur,

Les occupations de la Toussaint m'avaient empêché de répondre à votre dernière lettre. J'y supplée aujourd'hui.

Je dois vous dire que je n'ai montré à M. Philipona que ce seul passage où il était dit que vous aviez offert de vous désister. Je suis prêt à le soutenir. C'était à votre avantage. En disant que vous seriez bien content d'être député. Le colportage des lettres est un moyen ignoble. Il n'y a là ni tact ni noblesse. C'est grossier, indigne, cela dit tout ! De plus, c'est très imprudent. Vous connaissez l'axiome latin : « Frangeti fidem frangatur eidem ». En patois gruérien : « To te mé fâ, to té fari »

J'ai donc dû pour ma défense aussi citer quelques passages sans cependant citer des noms. Je veux en rester là. Je veux seulement avertir que si cela continue, j'ai encore chez moi huit lettres qui contiennent bien ces révélations.

Page 41

Encore une fois, je n'avais jusqu'à ce jour montré que deux lignes à M. Philipona et la première à M. Tanner, très confidentiellement pour l'engager à arranger la chose en faisant de votre candidature une candidature gouvernementale.

M. Dévaud ne devra plus se mêler de politique car, ma foi, il n'est pas habile. Vous devez votre victoire au parti radical et je ne vous en félicite guère. Le reste vous le devez aussi du côté conservateur au texte dont on a fait à chaque numéro un si abusif usage. Je le trouve digne et dans votre histoire de la candidature, vous me traînez dans la boue.

Le public a jugé! Le clergé est bon pour servir les desseins des ambitieux. Au fond, on s'en moque !

Mais remarquez comment on a traîné ce pauvre M. Musy dans la boue dans le "Fribourgeois". Si quelqu'un cherche à gagner et à conserver, c'est bien Ackermann. Quand j'ai appris les relations du préfet avec les radicaux et les vôtres avec M. Geinoz, je n'ai pas hésité à me faire le champion Musy. Tout va bien qui finit bien. Agréez mes salutations pressées.

Un "Kroumir" : F. Dumas, doyen.

Et dire que la lettre ci-dessus est la seule raison donnée par un prêtre, par un doyen, représentant officiel de l'évêque dans le décanat pour expliquer un changement d'attitude dont l'odieux ne sera jamais compris de ceux qui n'ont pas servi de près les paroles et les gestes de M. Dumas. Que les prêtres suivent M. Le doyen d'Albeuve qu'ils l'imitent dans sa déloyauté et c'en sera vite fait, non seulement du conservatisme mais aussi de la religion.

M. Dumas ose affirmer à plusieurs reprises qu'il n'a pas montré les lettres confidentielles que lui adressaient ses trop confiants correspondants. M. Python a cependant avoué entre autres à M. le curé de Neirivue que c'était ces lettres exhibées par M. Dumas après l'assemblée d'Albeuve qu'il avait engagé à revenir de sa décision et à maintenir la réunion de Bulle.

Lettre adressée par M. le préfet Niquille à M. Dumas, en réponse aux accusations de ce dernier dans ces communications aux journaux en date du 10 novembre.

Bulle, le 10 novembre 1892

M. Dumas, révérend doyen d'Albeuve,

Dans une lettre adressée au « Fribourgeois » vous prétendez que je vous ai écrit que la candidature Progin était dirigée contre M. le président Morard. Je ne vous ai pas écrit une seule lettre pendant la période électorale. Votre allégation est donc fautive. De plus, dans notre entrevue à Albeuve vous n'avez pas fait allusion à cette prétendue lettre, M. Progin le certifiera. Vous avez montré des lettres de M. Progin: on pouvait donc user du même procédé à votre égard. Il était aussi bon que le Conseil d'Etat soit édifié sur l'attitude de tout le monde. Si vous continuez à m'attaquer d'une manière aussi injuste, on publiera les lettres que vous avez adressées à M. Progin, aux notabilités de la Haute-Gruyère, etc. Le public jugera...

En attendant, je me réfère à qui de droit.

Agrérez, M. le doyen, l'assurance de ma considération

C. Niquille, préfet.

Réponse de M. Dumas

Albeuve, le 13 novembre 1892

J'ai le droit à mon tour de rétablir la vérité faussée dans l'histoire de la candidature. Vous m'avez écrit deux fois pendant la période électorale. J'entends depuis le décès Castella. Dans la première, au mois d'août, vous m'avez consulté sur le choix du nouveau syndic. Dans la deuxième, au mois de septembre, vous m'avez envoyé la démission, comme syndic, de M. Musy, très capable dites-vous dans la première lettre. Or, dans la seconde, vous ne nommiez pas M. Morard par son nom, mais vous disiez qu'il fallait se débarrasser de la tutelle d'un homme. Etc. Voulez-vous peut-être parler de M. Python ? Plus tard, avec M. Progin vous n'avez pas rappelé votre lettre, mais vous avez bien parlé de M. Morard et du tour qu'il vous avait joué etc. Grâce à Dieu, J'ai bonne mémoire ! Du reste, si vous alliez essayer de protester contre ce fait, toute la Gruyère se lèverait contre vous pour protester à son tour. Je n'avais montré qu'une ligne de M. Progin et à son avantage. Il était dit qu'il avait offert de se retirer. C'était pour sa défense plus qu'on prétendait qu'il tenait à être député.

Je consens à ce qu'on publie toutes mes lettres à condition que je publie aussi celles que je tiens. On verra qui gagnera. Les notabilités de la Haute-Gruyère peuvent voir si j'avais raison.

Ma lettre ayant paru dans "La Liberté" et l'"Ami du Peuple" cela peut suffire.

Pourquoi laissez-vous "Le Fribourgeois" continuer à bafouer son monde. Quand il cessera d'attaquer, on cessera de répondre. A vous de faire cesser ce triste débat électoral. Si vous ne le faites pas, vous êtes coupable. Il est temps de finir. Je ne demande pas mieux que d'en rester là. M. Musy aurait aussi le droit de répondre à toutes les attaques dont il a été l'objet et qui font la honte au « Fribourgeois » dont je suis dégoûté pour toujours. Le Grand Conseil va commencer. Dites au "Fribourgeois" d'en finir et à n'y pas publier la lettre. Autrement, j'irai plus loin.

Je suis avec respect votre très humble

D. Dumas, doyen

Ces accusations étant déjà été publiées dans "La Liberté" et dans "L'Ami du peuple" M. Dumas peut bien, sans faire acte de grande générosité, consentir à ce que le « Fribourgeois » ne les reproduise pas, pourvu qu'il n'y réponde pas. Mais ce journal avait la partie trop belle pour ne pas répondre. Et il a répondu, comme on l'a vu plus haut.

De son côté, M. Niquille répliqua dans les termes suivants.

Bulle, le 16 novembre 1892

M. Dumas, doyen d'Albeuve

M. le révérend doyen,

Je ne répondrai pas par la voix des journaux aux calomnies que vous avez adressées par votre lettre publique. Je les oublierai, n'en conserverai aucune amertume parce qu'elles ont été formulées dans la colère et l'excitation politique. Je me permettrai de rectifier quelques points de votre lettre.

Vous dites que je vous ai écrit après le 21 septembre. Cela est faux. C'est vers le premier de ce même mois que je vous ai entretenu de votre syndic, alors que la période électorale n'était pas ouverte (plus de deux mois avant les élections).

Vous dites encore que je vous ai écrit que la candidature Progin était dirigée contre M. Morard. Cela est faux. J'ai exprimé dans ma lettre qu'un seul nom ne devait pas imposer sa volonté au district. Il est possible que je me sois servi du mot de tutelle. Ce n'est pas moi qui, par vengeance, ai cherché à diviser le parti conservateur. Ce reproche devrait être adressé à ceux qui par haine personnelle, ont préféré la scission plutôt que de voter pour M. Progin.

Vous me dites d'arrêter le «Fribourgeois ». C'est plus commode à dire qu'à faire ! Si M. le doyen avait donné l'exemple de la modération, on pourrait la conseiller à MM. Ackermann & Cie. A part ce que j'ai signé dans le « Fribourgeois" je n'ai pas écrit un mot, je n'ai adressé aucune lettre dans le district pendant toute la période électorale.

Je ne veux pas me mêler à la rédaction du journal, maintenant que les élections sont passées et que la lutte est presque terminée. Espérons que la situation s'éclaircira. Je ferai mon possible pour arriver à une détente et à une entente, mais ce n'est pas excitant M. Morard contre moi qu'on avancera dans la voie de la paix.

Je vous présente M. Le révérend doyen, l'assurance de ma considération très distinguée.

C. Niquille, préfet

M. Niquille ne fut pas le premier à se convaincre que les affirmations de M. le doyen d'Albeuve, si catégoriques qu'elles fussent n'étaient pas toujours conformes à la vérité. M. Dumas se plaignait, quelque temps auparavant, à un confrère, d'avoir reçu une lettre portant le sceau postal de Romont, dans laquelle il n'y avait qu'un seul mot : menteur, menteur, archi-menteur. Ses soupçons à ce sujet se portaient sur quelqu'un de la famille Castella aux Grands.

M. Dumas ayant été, assure-t-on, a rappelé à l'ordre par l'évêché, ne répondit pas à la déclaration du clergé de la Gruyère. Ses partisans voulurent essayer une contre déclaration. Mais comme elle ne put recueillir que trois signatures, on n'osa pas la publier.

**Ci-dessous, je vous présente un fac-similé
de la dernière page de ce cahier No 1
dactylographié par Rodolphe Bochud, curé de Neirivue
et auteur de ces cinq cahiers**

Je suis alors à n'y pas publier ma lettre; autrement j'irai plus loin.
Je suis avec respect votre très humble.
F. Dumas d. c."

Ses accusations ayant déjà été publiées par la Liberté et l'Ami peut-être, sans faire acte de grande générosité, consentis à ce que le Fribourgeois ne les reproduise pas, pourvu qu'il n'y réponde pas. Mais le Fribourgeois avait la partie trop belle pour ne pas répondre. Et il répondit, comme on l'a vu plus haut.

De son côté, M. Niquille répliqua dans les termes suivants:
Bulle, le 16 nov. 1892.

Monsieur Dumas révérend Doyen, Albeuve.

Monsieur le Révérend Doyen,

Je ne répondrai pas par la voie des journaux aux calomnies que vous m'avez adressées par votre lettre publique. Je les oublierai, n'en conserverai aucune amertume parcequ'elles ont été formulées dans la colère et l'excitation politique. Je me permettrai de rectifier quelques points de votre lettre.

Vous dites que je vous ai écrit après le 21 septembre. Cela est faux. C'est vers le 1er. de ce même mois que je vous ai entretenu de votre syndicat, alors que la période électorale n'était pas ouverte (plus de 2 mois avant l'élection).

Vous dites encore que je vous ai écrit que la candidature Progin était dirigée contre M. Morard. Cela est faux. J'ai exprimé dans ma lettre qu'un seul homme (M. Morard) ne devait pas imposer sa volonté au district. Il est possible que je me sois servi du mot tutelle. Ce n'est pas moi qui, par vengeance, ai cherché à diviser le parti conservateur. Ce reproche devrait être adressé à ceux qui, par haine personnelle, ont préféré la scission que de voter pour M. Progin.

Vous me dites d'arrêter le Fribourgeois. C'est plus commode à dire qu'à faire. Si M. le Doyen avait donné l'exemple de la modération, on pourrait la conseiller à MM. Ackermann et Cie. A part ce que j'ai signé dans le Fribourgeois, je n'ai pas écrit un mot, ni adressé une lettre dans le district pendant toute la période électorale.

Je ne veux pas me mêler à la rédaction du journal, maintenant que l'élection est passée et que la lutte est presque terminée.

Espérons que la situation s'éclaircira. Je ferai mon possible pour arriver à une détente et à une entente, mais ce n'est pas en excitant M. Morard contre moi qu'on avancera dans la voie de la paix.

Je vous présente, M. le Révérend Doyen, l'assurance de ma considération très distinguée.
C. Niquille préfet."

M. Niquille ne fut pas le premier à se convaincre que les affirmations de M. le Doyen d'Albeuve, si catégoriques qu'elles fussent, n'étaient pas toujours conformes à la vérité. M. Dumas se plaignait, quelque temps auparavant, à un confrère, d'avoir reçu une lettre portant le sceau postal de Romont, dans laquelle il n'y avait que ces mots: menteur, menteur, archi-menteur. Ses soupçons à ce sujet se portaient surquelqu'un de la famille Castella aux Grands.

M. Dumas ayant été, assure-t-on, rappelé à l'ordre par l'Evêché, ne répondit pas à la déclaration du clergé de la Gruyère. Ses partisans voulurent essayer d'une contre-déclaration. Mais comme elle ne put recueillir que trois signatures, (celles de M. Gachoud curé de Cerniat, de M. Philipona curé de Villarvolard et de M. Reichlen aumônier de Marsens) on n'osa pas la publier.

*Contre-déclaration: pétard mouillé
clergé gouvernemental*